

F243
MGR RICHARD

MANUSCRIT DU P. ANTOINE

NAISSANCE, études, ordination, vicaire.....	19
A St-Louis-Premières épreuves.....	26
Mc Guirk.....	39
Oeuvres du P.Richard.....	60
Mgr Richard et l'éducation.....	77
L'Abbé Biron.....	87
Appel aux Acadiens.....	95
Fermeture du Collège.....	99
Fin du collège.....	121
Rogersville,-Colonisation.....	163
Epreuves.....	195
Recours à Rome.....	211
Conventions Acadiennes.....	238
Drapeau et chant national.....	261
L'Agriculture.....	270
Prélat domestique.....	276
Visites des Délégués Apostoliques.....	279
La question d'un Evêque Acadien.....	301
Appel au Souverain Pontife.....	327
Voyages à Rome.....	369
	413
Calice.....	418
Monument de l'Assomption.....	427
Premier Pèlerinage.....	442
Les Religieux exilés.....	471
Trappistines.....	531

Le P. Richard à Rogersville. 163
La Colonisation.

Oublions un instant ces pénibles épreuves et voyons notre apôtre
à sa nouvelle œuvre - Création et organisation de Rogersville.

Dès que le P. Richard eut quitté sa belle paroisse de St. Louis
pour venir se dévouer à sa mission nouvelle et se faire en peu
d'années une nouvelle paroisse florissante, ^{et} il y eut ^{une} comme
une attraction. Les Acadiens, les Irlandais, même quelques protestants
arrivaient dans cette nouvelle paroisse qui s'organisait rapidement.
Attirés par la réputation du Curé Colonisateur missionnaire et sou-
tenus par ses encouragements, ses initiatives, son énergie, les colons
affluaient venant de toutes les parties de l'Acadie, de St. Louis,
de Richibucto de Shediac de l'Isle du Pr. Edouard de la rivière
St. Jean Madawaska et de la Nouv. Ecosse. Bientôt de nouveaux
villages surgirent comme par enchantement. St. François de
Sales qui longeait de deux côtés la ligne de l'Intercolonial.
Plaisant Ridge ^{à l'ouest} - Shediac Ridge ^{à l'est} - St. Augustin ^{au nord} - St. Athanasius ^{au nord} etc.
On travaillait activement alors à l'achèvement de la ligne.
Onze sections de dix hommes chacune faisaient un trouée
dans la forêt depuis Richibucto jusqu'à Barnaby River.
pour la fourniture et le transport des traverses ^{de bois} de la voie ferrée.

(1) Au début il n'y avait là qu'une simple station (siding) (voir quelques pages
l'annuaire) avec un magasin pour fournir ce qu'il fallait aux
ouvriers. Cette station avait nom Carleton. Le P. Richard en songeant
à son évêque l'a appelé Rogersville.

à la tête d'une de ces sections était Michel Savoir alors âgé
d'une trentaine d'années, Aujourd'hui vieillard vénérable dont
la mémoire aussi fidèle que le cœur aime à se rapporter à ces
temps héroïques de la fondation d'une des plus belles paroisses
du diocèse de Chatham et dont il avait le premier fouillé le sol.
Il avait sous ses ordres Cyprien et Alexis Goguen, Armand Cyr
Thomas et Hélène Le Blanc Th. Hebert et son fils Pierre, Thévain
Allain et Ambroise Arseneault (saluons ces 7 premiers fondateurs
de Rogersville). Les premiers défricheurs désirant s'établir,
Michel Savoir leur proposa de travailler pendant l'été
sur la terre et pendant l'hiver sur la voie ferrée. Ce fut le
21 gl^{re} 1871 que le premier arbre fut abattu par Cyprien
Goguen là où s'élève aujourd'hui Rogersville. et au printemps
suivant que le même Cyprien Goguen et Armand Cyr plantèrent
les premières poutres de terre.

Au nombre des premiers colons nous devons mentionner
Théophile Lavoie qui créa et organisa la première ferme
près du moulin actuel de St. Bas. Trappiste, Augustin
Lavoie son frère, Israël King (ou le Roy), Hélène Maillet
Geo Bulger, Cyrille Chibodeau, Jos Cormier, Augustin Richer,
Abraham et Honoré Boesque et etc, la plupart après
leur journée finie sur la voie ferrée passaient une partie
de la nuit à défricher. ^{P. G. L.} (Acadiana M^{rs}. Richard et la
Colonisation p. 355. etc.)

Bientôt les villages surgirent comme par enchantement. L^r François de Sales tout le long et des deux cotés de la ligne transcoloniale. Pleasant Ridge ou Village St. Marcel un des plus riants et des plus pittoresques avec ses longues lignes de maisons blanches coquillettes et ses belles fermes ou les Hébert, les Chiasson émigrés du Cap Breton les Cairnie etc. vinrent fonder leurs fermes et leurs ~~moulins~~ leurs scieries. Le P. Richard y fit construire le premier moulin. Les meules en étaient en pierre et la farine qui en sortait donnait un pain assez noir, mais meilleur au goût que les produits des moulins perfectionnés modernes qui excèdent à la farine le sucriller et le plus savoureux le plus nourrissant de ses éléments. Plus tard trouvant que ce moulin ^{n'} répondait pas aux besoins du ^{seul} ^{ou} ^{des} ^{provoins} il fit construire un autre sur la rivière Barnaby River qu'il donna aux S^{rs} Corapustes.

Bientôt un autre village non moins important commença à s'élever. Le P. Richard y fit construire une belle église qu'il dédia à N. D. du St Rosaire, elle fut bénite en 1903 par Mgr. Barry. A la station de Kent-jonction embranchement pour Ridgely plusieurs familles catholiques surtout des Acadiens s'étaient fixés et devenaient ^{de plus} plus nombreux. Le P. Richard y fit bâtir une église l'une des 14 églises construites par cet infatigable missionnaire durant sa vie apostolique. En 1914 il construisit celle du village de Collette, du nom de son premier fondateur. Il la dédia à St. Jean Baptiste. Il y a

Là 30 familles formant le village de S. Jean B.
 celui de S. Antoine on peut y rattacher celui de St
 Anne et celui de S. Bernard. Sur une petite éminence
 s'élève la belle église de Collette avec sa jolie flèche élancée
 et ses huit grandes fenêtres d'un beau style gothique.
 La station ou Collette siding où s'arrêtent la plupart
 des trains la Poste Office et plusieurs magasins donnent
 à cette mission une apparence de village important.
 Là s'établirent dès les premières années les Gionet
 les Pither, les Bulzer les Andre Doucet ^{et} mais fondateurs
 de ce village. Il a donné le jour à 27 enfants ^{qui ont leur tour} ^{ont presque tous des très nombreuses familles} ^{Il doit compter aujourd'hui pas moins de 200 habitants} ^{qui ont leur tour}
 surgissent les villages de S. Athanas de S. Pierre de S. Joseph
 Sapin Court. Celui de S. Augustin dont les premiers habitants
 furent les Young et les Augustin Lavoie etc.
 Il fallait à ces colons à ces débriteurs un courage une cons-
 tance héroïque pour entreprendre et mener à bonne fin une
 pareille installation au milieu des forêts. Aujourd'hui malgré
 les progrès de l'industrie malgré les machines perfectionnées
 qui facilitent le travail, on se plaint des conditions pénibles
 du cultivateur, et souvent on abandonne les fermes de ce pays
 pour aller chercher un bien être une fortune abâtou dans des
 pays plus privilégiés. Mais, aux ces temps là, se fait-on une
 idée du travail ardu qu'il fallait dépenser pour arriver à
 un heureux résultat. La plupart de ces nouveaux habitants

167

arrivaient avec, pour toute fortune, une hache sur l'épaule et une
troupe de petits enfants sur les talons. Selon la pittoresque expres-
sion de ces nouveaux arrivés. Mais animés d'un idéal de
foi et de confiance en Dieu, Assurés que la bonne Providence
ne leur manquerait pas, ils venaient dans la forêt vierge
où nulle trace de chemin n'existait encore, sauf la piste des
chevreuils et des cariboux: En présence de ces énormes érables,
de ces pins gigantesques dressant leur cime à cent pieds de
haut, de ces cèdres, de ces bouleaux, de ces ormes, ces frênes
dont la tête se perdait dans les neiges, loin de se découra-
ger ils s'attaquaient à ces forêts à coups redoublés de leur
petite hache acadienne, ^{qu'ils maniaient avec une dextérité prodigieuse} ils renversaient les géants de la forêt,
et abattaient les branches pour donner au feu plus de prise,
ils réduisaient tout ^{cela} en cendres et bientôt une bonne épaisseur
de terre ^{bonifiée} ~~fortifiée~~ par les dépôts de feuilles et de bois mort et
par cette couche fertilisante de cendres, était prête à recevoir
les semences. On faisait trains, en guise de herse, on sapin
avec toutes ses branches autour des souches carbonisées,
on jetait du blé, du sarrasin, des graines de foin, de légu-
mes, de navets, de maïs, et on obtenait dans ces terres
nouvelles, des récoltes magnifiques, dont le rendement pour-
tant de sueurs et d'efforts prodigués avait d'arriver à
un résultat si encourageant. Peu à peu des maisons gra-
ves solides s'élevaient construites ^{avec} en troncs d'arbres super-
posés

à côté, ^{et l'écurie} de belles fermes, de bonnes granges pour les animaux.
 Des troupeaux de belles vaches laitières, de brebis, d'animaux de
 toute sorte, avec un ou deux ou plusieurs chevaux indigènes et doux
 comme des agneaux, venaient mettre l'aisance dans la famille.
 Alors plus qu'aujourd'hui tout se dévouant, la fermière ne
 craignait pas de ternir la blancheur de ses mains en faisant
 du feu, ^(brûler) en entassant d'énormes piles de bois et de souches y
 mettant le feu et après une pénible journée entourée d'une
 épaisse, boueuse, (fumée) à passer de longues heures de la nuit
 à fabriquer de ces rudes mais solides étoffes de ménage pour
 habiller chaudement toute la famille. Tout un bataillon de
 petits enfants aux joues empourprées, jambes et tête nues
 travaillaient en folâtrant avec un entrain extraordinaire aidant
 à leurs parents avec une joie et des rires sans fin. Nulle trace
 de tristesse, mais un air de santé florissant, un appétit
 que leur enviaient des riches qu'on croit heureux. Sur
 la table au milieu de la pièce qui sert de cuisine de salle à
 manger de salon de réception etc. se dressait une pile de
 galettes de sarasin (appelées plogues) que la mère de fa-
 mille a soin de renouveler, et tout le long du jour les
 enfants se succédaient en venant prendre aux
 galettes qu'ils dévorent avec délices en jouant ou
 en aidant aux divers travaux de la ferme.
 Cependant la vie était rude pendant ces premières années

Il n'y avait ni chemins ni ponts sur les rivières et les
navires à travers ces forêts, et les transports devaient se faire
par des hommes ou en petit traineau à bras. Des habitants
éloignés de 10 à 12 milles étaient obligés de halber leurs
à force de bras les (carrs) barils de farine ou de poissons
et souvent tout restait enlisé dans la vase, la terre dé-
foncée, et mouvante les fondrières, (mohocks), ou la neige
fondante. Les privations ^{étaient} extrêmes, et le courage prêt à
tomber tout à fait. Alors on portait un regard d'envie
sur les pays ^{si} plus favorisés, et on allait trouver le P.
Richard. "On ne peut faire sa pauvre vie par ici", Mais d'un
mot le bon Père les réconfortait. Allons allons il faut
tenir. Courage... encore quelque temps et l'abondance
viendra. et le succès est venu récompenser le bon Père de
n'avoir pas désespéré de l'avenir. Une année entre autres
les récoltes avaient fait défaut, l'hiver avait été long, le
printemps excessivement pluvieux. Arrivés au 21 juin, on n'a-
vait encore rien pu semer. La saison est courte dans ce
pays. Depuis le mois de ^{juin} au mois de mai, ^{pour semer la terre} on ne peut
rien faire pour la ferme, ^{en l'été pauvre} en trois mois quatre au plus il
faut semer, sarcler et récolter. Les pauvres habitants se
décidaient donc à ne rien semer cette année. Mais le bon
P. Richard en chaire leur recommande la confiance
en Dieu. "Semez comme de coutume dit-il. La divine

connaît bien vos besoins. Confiez vous en Dieu et tout vous viendra par surcroît. Servez le bien, qu'il ne se commette pas de péché dans cette paroisse, et surtout pas d'abus de boisson, et Dieu ne vous abandonnera pas." En effet l'été fut plus long cette année là et jamais les récoltes ne furent si belles. On fut heureux d'avoir cru à la parole du Pasteur et d'avoir semé comme les autres années.

Cependant il y eut des années bien critiques. Au printemps de 1885 les colons d'Acadieville et de Rogersville et avec eux le P. Richard eurent à faire face à une vraie famine. Plus de deux cents familles se trouvaient sans provisions, et sans vêtements dans l'impossibilité de gagner quelque chose, la récolte précédente ayant manqué totalement. On voulait partir, et de fait un bon nombre partirent. Les autres demandaient assistance afin de continuer leur œuvre. Mais sains le P. Richard faire lui même le récit non exagéré des crises par lesquelles il dut passer. (Il était encore à S. Louis et n'était pas encore venu se fixer définitivement à Rogersville). Un jour à travers les eaux et les mauvais chemins arriva à S. Louis une délégation de la paroisse qui m'apprend qu le monde va périr à moins de secours. Je m'y transporte sur le champ, et à mon arrivée je trouve le presbytère rempli d'hommes de femmes et d'enfants qui me supplient de leur venir en aide.

Rogersville - la Colonisation, Suite.

Le presbytère rempli de monde qui me suppliait de leur venir en aide. Que faire? J'avais dépensé des sommes considérables pour la construction du collège et du Couvent de S. Louis. J'avais fait bâtir un moulin à grain, une carderie, une scierie sur la rivière S. Charles, de sorte que j'étais trouvé sans ressources. Cependant ne pouvant résister aux sollicitations de ces pauvres colons, je me décidai à faire un appel au public et au gouvernement. Ce dernier fit dépenser d'avance l'argent voté pour les chemins dans cette localité et un montant de \$ 300,00 pris sur les fonds de l'année suivante. Mais ce n'était là qu'une goutte d'eau. Assiéger de nombreuses demandes je dus céder à ma sensibilité et à mes sentiments de compassion, et je pris le parti de faire un emprunt de \$ 350,00 à la banque pour satisfaire les plus nécessiteux. Afin qu'ils pussent conserver leurs terres et les soustraire aux créanciers, je pris les titres de 80 à cent lots en mon nom propre pour répondre de mon emprunt. Je distribuai le montant de mon emprunt entre 20 colons environ. On promettait de me rembourser dans quatre ou huit mois, mais bien peu tint ses promesses.

La plupart avaient contracté des dettes considérables
 chez les marchands qui vendaient leurs denrées à des prix
 exorbitants. Les impôts, les fausses et injustes mesures
 s'en avaient pas peu contribué à augmenter ces dettes.
 D'ailleurs tous les magasins de la localité avaient été
 fermés au commencement de la disette, et les marchands
 s'étaient empressés de grever d'hypothèques les terres
 de leurs débiteurs. Afin d'empêcher les poursuites
 je pris la responsabilité de racheter ces propriétés
 et fis un compromis avec les créanciers de solder les
 comptes. J'évitai ainsi la destruction complète de
 la colonie. Pour avoir agi ainsi j'ai été l'objet de
 beaucoup de critiques et même d'insultes grossières.
 On m'a accusé de spéculer aux dépens des colons,
 de vouloir devenir un suzerain fonceur dans Ro-
 gersville, de trop m'occuper d'affaires temporelles
 et même d'avoir fait de faux rapports sur la situ-
 ation, etc. Quoiqu'en on puisse dire ou penser, cela
 ne m'empêchera pas de croire que dans les circons-
 tances où je me trouvais, avec la nature peut être trop
 sensible que Dieu m'a donnée je ne pouvais faire autrement.
 La détresse de mes compatriotes m'avait empoigné au
 point que je voyais seulement leur misère sans faire
 attention à moi même. Les intérêts dont j'étais le gardien

comme président d'une société de colonisation acadienne
depuis un an ne me permettaient pas de balancer. 173
L'avenir du peuple acadien était dans la colonisation,
et je ne pouvais permettre que la plus jeune de nos colonies
fut détruite, car c'était le coup de mort donné à l'élan colo-
nisateur. Je ne prétends pas avoir agi dans ces diverses
occasions avec toute la prudence possible, mais je peux me
rendre ^{le} témoignage d'avoir agi en ami du peuple, en pro-
tecteur de la colonisation, en père à l'égard de ses enfants.
St Paul nous dit : que c'est une espèce de folie que de se rendre
témoignage à soi même. Plût à Dieu ajouta-t-il que
vous supportiez ^{quel} quelque peu de ma imprudence. Mais sup-
portez moi, car je suis jaloux de vous d'une jalousie
de Dieu... Est-ce que j'ai fait une faute en m'humiliant
pour vous élever. Quand j'étais près de vous et que
je me trouvais dans le besoin je n'ai été onéreux à
personne j'ai pris et je prendrai garde de n'être pas
à charge. Et pourquoi osais-je ainsi envers vous?
Est-ce parce que je ne vous aime pas. Dieu le sait.
Je le répète : que nul ne me juge faible de sens, ou du
moins souffrez-moi comme un peu sensé de sorte
que je puisse me glorifier un peu.... Voilà comme
Saint Paul parlait aux Corinthiens, comme le

le grand Apôtre dans mon humble sphère j'ai été
 moi aussi forcé par les circonstances ^{perverse} de me glorifier
 en me justifiant devant ma nation des imprudences
 que j'ai pu commettre par amour pour mes frères. Il me semblait
 criminel de laisser toute une population aussi méritante que celle
 qui s'occupe de coloniser le pays dans la détresse et de fermer ses
 oreilles à ses supplications... Qu'on me critique qu'on me calomnie
 qu'on ajoute insultes sur insultes c'est pénible c'est outrageant
 mais je crois avoir accompli au devoir de citoyen de patriote
 et de prêtre et cela me suffit. Voyant que le Département des
 Terres de la Couronne négligeait d'une manière flagrante les
 intérêts des colons en permettant à ses officiers de spéculer aux
 dépens des cultivateurs et d'en recevoir ensuite les dépouilles,
 je fis publier des lettres dans les journaux anglais et français
 protestant contre cet état de choses. J'allai même trouver le
 Gouvernement à ce sujet et je crus avoir trouvé le remède
 aux abus en obtenant une commission pour faire une en-
 quête sur les griefs en question. L'investigation fut faite,
 ce fut plutôt une farce et un moyen pour pallier et couvrir
 les fautes des départements des officiers, et des spéculateurs
 que pour donner justice et compensation à ceux qui y
 avaient pleinement droit...

Dans ce même rapport du P. Richard sont annexés

une liste de souscription en tête de laquelle nous remar-
quons celle de M. Biron directeur du Collège de St. Louis, pour ¹⁷⁵
la somme de \$ 100,00 les paroisses de Shediac \$ 94,00, les
paroisses de St. Louis S. Ignace pour \$ 60,00 St. Anselme (Fox Creek)
pour \$ 45,00 etc. Avec les deux particuliers de l'Hon. Pascal
Poirier, de l'Hon. Pierre A. Landry et d'autres, le tout montant
à \$ 508,00 sans compter d'autres dons en nature. Ces
secours furent distribués aussitôt aux paroisses de Rogers
ville, d'Acadiaville et de St. Paul. Chaque colon reçut une
quantité de semences qu'il devait rendre égale aux
récoltes, et ainsi furent sauvés les trois jeunes colons qui
sans le P. Richard étaient perdus sans ressource. Au
printemps suivant il distribua encore aux colons \$ 5000,00
empruntés aux banques. Si encore pendant qu'il se dévouait
ainsi pour ses chers compatriotes, il avait reçu quelques pa-
roles de sympathie, d'encouragement de la part de ses
supérieurs, Mais non, son évêque même le blâma. Dieu
se plait ainsi à traverser la vie de ses serviteurs, Nous
n'avons pas l'intention d'insinuer en cela les intentions
de son Evêque. Nous constatons seulement les faits sans
vouloir les juger. Voilà donc le P. Richard privé de
sa paroisse de St. Louis qui aurait pu l'aider dans la
redressement de ses affaires financières et enorgi à une
minion où il arriva plus pauvre que ceux vers lesquels

il était envoyé et après il avait tout donné. Ce changement provoqua dans tout le pays une profonde et pénible émotion à cause du caractère de désapprobation qu'il revêtait vis à vis de la personne et des œuvres de P. Richard. Mais la résignation, l'esprit de renoncement et l'admirable obéissance de ce dernier lui méritèrent de la part de ses compatriotes acadiens un redoublement d'affection et de vénération. Malgré le Pargatoire financier qu'il endure pendant 25 ans pour espier ses saintes imprudences, son activité et son zèle pour la colonisation ne subirent aucun relâche. Plus les difficultés s'accumulaient plus son dévouement augmentait, l'énergie de sa volonté et sa robuste constitution triomphaient de tous les obstacles.

Le P. Richard avait été nommé Président de la Société de Colonisation.

Il sera utile de donner

Quelques extraits de son rapport sur la Colonisation.

- C'est à ces hardis et courageux défricheurs à ces ^{intéressés} ^{colonisateurs} que l'Eglise et l'Etat doivent leur prospérité. Ces vrais héros ont droit à la reconnaissance générale. Au contraire ils sont méprisés, injuriés, ignorés, et cela en face d'un public qui jouit des avantages de la colonisation, sans qu'une voix d'indignation s'élève pour venger le honneur et la gloire de ces vrais patriotes et bienfaiteurs publics. Comme au fait de l'Acadie

héritier des avantages que nos ancêtres ont nous apportés
dans notre pays, je réclame pour nos braves fils de France ¹⁷⁷
de la vraie France, un souvenir de la part de tous ceux qui
habitent ce pays et un témoignage de reconnaissance envers
vous qui avez été nos Pères dans la foi et qui nous avez
lié cet attachement à la sainte Eglise Catholique qui n'est
jamais démentie.

Il y a un mot qui a toujours éveillé dans l'homme des senti-
ments de noblesse et de dévouement et de sacrifice. C'est le mot
Patrie. L'homme en naissant s'attache au sol qui l'a vu
naître. Sentiment inné qui se développe à mesure que son
intelligence se développe, rien ne saurait rompre le lien plus
fort que la mort.

L'Enfant bien né se réjouira des progrès de son pays, s'effor-
cera d'y contribuer de toutes ses forces, il s'affligera des humili-
liations des insultes. des persécutions que l'on voudra faire subir
à ses compatriotes et il sera disposé à travailler avec éner-
gie et persévérance, à revendiquer les droits de sa mère outragés.
Le bon Patriote ne peut-il est vrai, se servir de moyens peu
conformes à la justice et à l'honneur, mais il peut et doit cher-
cher par les moyens les plus légitimes et justes à l'avancement
matériel et intellectuel et moral de ses compatriotes et
protéger contre toute tentative faite au détriment de sa na-
tionalité.

Voyez ce qui se passe en Irlande, les agitations nationales
 les revendications des droits nationaux méconnus et méprisés,
 C'est l'amour de la Patrie qui a immortalisé O'Connell et lui
 a attiré l'admiration universelle. C'est ce même sentiment qui
 a fait de Papineau et de Cartier de Parnell et de Riel qui
 a donné sa vie pour son pays trop passionnément aimé, des célé-
 brités, des héros. Aimer trop son pays peut être quelquefois un
 défaut (par excès) mais ne l'aimer pas assez n'est ce pas un
 crime. Or c'est la colonisation qui est la haine de tous ces
 sentiments. C'est elle qui, en prenant possession du sol au nom
 de tel pays, se fait le domaine de ses premiers possesseurs
 et par conséquent de leur Patrie. L'Acadien a aussi une
 patrie belle et intéressante de son origine, mais défigurée
 par des mains perfides et barbares. Elle a souffert la faim
 la soif la persécution le martyre et l'exil. Mais le bon trans-
 porté au loin a repris sa vie, tant était robuste et plein de
 vitalité, sa constitution. Il a aujourd'hui étendu ses rejetons
 sur toutes les Provinces Maritimes et il est devenu un
 arbre fort robuste et vigoureux. Plus de vie, il a des racines
 profondes et ses rejetons se multiplient toujours sous l'in-
 fluence de la colonisation, promet de devenir, comme il
 en a le droit, le roi des arbres nationaux dans
 les Provinces Maritimes. Acadiens vous avez une Patrie.

C'est cette belle Acadie, que vous devez chérir comme ¹⁷⁹
une mère, une mère de douleur qui vous a enfantés dans les
larmes et les persécutions, votre devoir est de la défendre, de
la servir, travailler à sa prospérité. Or vous ne saurez lui être
plus utiles qu'en préparant le sol pour qu'elle puisse étendre
ses rameaux davantage, et qu'elle puisse élève son front triom-
phant au soleil des nations. Colonisez, braves fils de braves
ancêtres, Montrez que vous n'êtes pas dépendants et que vous
êtes disposés à travailler avec ardeur à conserver et à étendre
votre domaine national.

Disons maintenant un mot sur les obstacles de la Coloni-
sation.

Toute bonne œuvre a ses épreuves, ses contretemps.
La Colonisation qui a pour mission de protéger les intérêts
de Dieu, de l'Eglise et de la patrie doit avoir nécessairement
ses ennemis.

Les obstacles de la Colonisation sont multiples. D'abord
il faut admettre et l'histoire ne vérifie que trop ce fait que
Nos Acadiens formant une nationalité distincte de celles
qui nous entouraient, ayant une langue... Nous sommes
considérés comme des êtres qui devraient à peine exister,
ou exister pour servir les autres, les intérêts des autres...
De là ces efforts pour nous tenir dans l'oubli, et de

et de nous écarter de toute position qui pourrait nous donner quelque avantage. N'ayant que peu d'influence dans l'Eglise et dans l'Etat, ne possédant aucun moyen d'organisation, ayant peu à espérer des autres nationalités qui voient de mauvais oeil notre agrandissement, il nous faut accomplir notre œuvre avec beaucoup de difficulté. Tant que notre influence ne sera pas plus grande dans l'Eglise et dans l'Etat il nous faudra accomplir notre œuvre avec nos seules propres forces encouragées seulement par les amis rares de notre nationalité. Notre manque d'influence est donc notre premier obstacle à la colonisation. Ensuite nous devons lutter contre l'indifférence et l'apathie de nos gouvernements qui n'ayant en vue que le pouvoir favorisent plutôt les industries qui peuvent mieux remplir le gousset des ministres et des officiers. Il est vrai qu'il y a des déboursés considérables en faveur d'émigrés, mais les colons sont surchargés d'impôts pour compenser ces dépenses, en faveur d'émigrés qui pour la plupart ne résistent pas au climat et aux labours du défrichement. Nos gouvernants en accablant d'impôts nos chers colons, les chassent du pays et les remplacent par des émigrés qui ne restent pas davantage. Or comme ce sont surtout les Acadiens qui sont les

Colonisateurs, il s'ensuit qu'ils sont souvent traités 181
avec "sévérité". Le système ancien du gouvernement avait
de graves inconvénients. Il est vrai qu'il faisait
arpenter des terres considérables, à ses frais, pour les
céder, mais comme le Colon ne pouvait couper du bois
pendant trois ans avant d'avoir acquis le titre de
sa propriété, comme ordinairement il arrivait très
pauvre sur sa terre, ne pouvant rien vendre, il se trou-
vait dans la plus grande gêne, alors il s'endettait et
perdait sa terre. Le système actuel offre aussi avec
des avantages beaucoup d'inconvénients. Le Colon
nouveau doit attendre des années entières avant
de recevoir le titre de propriété et doit faire beaucoup
de dépenses pour l'obtenir. Il faut payer l'arpenteur
le rapport de l'arpenteur au gouvernement, et en
attendant les bois sont saisis et confisqués, et les
spéculateurs ont le privilège de couper et piller ces
bois sans que le Colon puisse les empêcher. Souvent
ce sont les officiers eux mêmes qui profitent de leur
retard à accorder ce qui est dû aux colons et remplir les
formalités. Les colons sont souvent obligés de payer les
impôts sur les bois à ces officiers qui sont eux mêmes les
spéculateurs sur les mêmes bois, et ainsi les colons sont en-
fin obligés de travailler pour leurs officiers qui les payent

en marchandises, sur lesquelles ils gagnent 100 pour 100.
Je demande que l'arpenteur ne soit pas en même temps
spéculateur commissaire et officier tout à la fois pour
collecter les impôts. Que l'arpentage soit fait aux frais
du Gouvernement et que celui-ci veille à ce qu'il soit fait sans
retard et bien fait et qu'ainsi les colons puissent avoir leurs
titres et en même temps leurs droits sur leurs bois au plus tôt
possible. Ce qui les encourage à coloniser. »

Mais le principal obstacle à la colonisation, c'est le manque
de ressources. Les colons ce sont ordinairement de jeunes
ménages venus des anciennes paroisses, où un surcroît de
population les a obligés de chercher ailleurs de bonnes terres.
Le principal obstacle est encore et surtout une mauvaise
répartition des terres de la famille. On établit ces familles
sur une terre insuffisante, et après quelques années elles
sont endettées, et leurs terres hypothéquées passant aux cré-
anciers. Le chef vient chasser les propriétaires et y éta-
blit des étrangers qui profitent de leurs sueurs au détrime-
ment des pauvres Acadiens. Que faire? Où aller? On vient
dans les nouvelles provinces, et souvent avec des dettes. On
recommence à défricher, mais la femme les enfants deman-
dent du pain, il faut partir pour aller gagner de l'argent.
La terre est délaissée abandonnée parce qu'on ne peut
prendre le dessus sur les dettes.

la terre passe encore aux étrangers, c'est le dépeuplement, c'est la misère. Les parents auraient mieux fait de conserver le patrimoine à un seul enfant, qui aurait pu y vivre et les jeunes gens prendre des terres fertiles sur les nouvelles paroisses, où ils arriveraient à la fleur de l'âge pleins de force et de courage, sans bagage de dettes, et où ils vivraient indépendants, prospères et heureux. Mon expérience me prouve qu'un jeune homme qui vient s'établir sur une terre sans dette, avec quelques provisions et un petit ameulement est d'avance assuré de prospérer. Ce qui rend la Colonisation difficile, c'est qu'il n'y a aucun encouragement de la part du gouvernement. Au contraire on leur impose des charges onéreuses. Au lieu de tant dépenser pour les nouveaux émigrés si on encourageait les nouveaux colons en les aidant les deux premières années ce serait plus rationnel. Le Gouvernement ne se préoccupe nullement de cette question. Que faire!! organiser des sociétés paroissiales pour venir en aide aux frères colons. Envoyez donc dans les nouvelles colonies un tiers du surplus de population des vieilles paroisses. Avec les biens qu'il vous laisseront fournissez leur des bestiaux, des semences et vous contribuerez à l'expansion de la patrie. Par suite du manque de sympathie la Colonisation marche lourdement et fort lentement. C'est une honte de laisser souffrir nos colons sérieux industriels et travailleurs. Que l'on organise des

exister paroissons avec des collectes où l'on recueille tout ce qui peut être utile à un coler indigent. Que toutes ces sollicités locales soient reliées et agrégées à une société centrale. etc.

Nous avons vu que le P. Richard ne se contentait pas d'encourager son peuple en paroles seulement mais qu'il se dévouait à lui qu'il lui donnait tout son cœur son argent ses forces. Nous avons dit qu'il avait construit un moulin au village St. Marcel puis un autre plus important sur la Barnaby River. Ce dernier lui coûta beaucoup de peines et de fatigues. Les anciens se rappellent encore avec admiration avec quelle ardeur il y dépensa toutes ses forces pour creuser les fondations, de ses propres mains, dans la vase profonde. donnant l'exemple aux travailleurs ne craignant pas de se couvrir de boue de la tête aux pieds, tout mouillé d'eau et de sueur. On construisait ainsi une digue de 15 à 20 pieds de haut sur 80 pieds de long, surmontée d'un pont hardi large et solide, avec une turbine de 75 forces. Mais en temps de sécheresse la rivière ne pouvait fournir ^{à son gré} assez d'énergie. Alors le P. Richard ne craignait pas d'entreprendre un ouvrage extraordinaire. Et 10 ou 12 mille, au haut de la rivière il y avait un lac toujours plein d'eau. Le P. Richard conçut le hardi projet d'en amener les eaux à son moulin. Et la tête des hommes valides de sa paroisse

il se dirigea un jour vers ce lac et par une tranchée
de plus de deux milles de longueur il ouvrit à travers ¹⁹⁵
champs et forêt un écoulement des eaux vers la rivière,
tout le volume fut, ^{en} presque doublé. C'est là qu'on
le voyait armé de la pelle et de la pioche dans la terre
mouvante, l'eau et la vase (le mockouk), donner l'inté-
ressant exemple d'un travail infatigable. Ses peines furent
couronnées d'un vrai succès. Avec un moteur ^{à vapeur} de
30 forces qu'il ajouta pour suppléer pendant les mois les plus
secs de l'année, le Moulin put fonctionner en tout temps
au grand avantage non seulement de la paroisse mais de
tout le pays environnant. On amenait de tous les villages à
l'entour jusque de St. Louis de Newcastle etc. les blés le
sarasin les laines et les billots. Une station ou siding fut
créée avec des rails qui allaient ^{de l'Intercolonial} jusqu'aux ports du
Moulin. Le P. Richard ne négligeait rien pour l'avantage
et de tout le pays. ¹ de ses Acadiens.

Mais il aurait manqué quelque chose à sa couronne
s'il n'avait connu la Contrariété, les épreuves. Or le
permettant. ainsi pour son avancement dans la perfection.
Il nous reste à parler des épreuves qui lui vinrent
de la part de ses Supérieurs. Nous avons dit la
fermeture à jamais regrettable de son Collège de St. Louis.

186 La lettre aux évêques de la Province ecclésiastique, pour
expliquer sa conduite dans cette malheureuse affaire. Son
changement de St Louis à la misérable mission de Rogersville.
Qu'il n'y ait jamais eu rien de reprochable dans ses
actes qui oserait l'affirmer, Omnis homo mendax. Mais
on peut dire sans crainte de se tromper que si le bon P.
Richard a été maltraité avec les meilleures intentions. C'est
qu'il a été mal jugé, ses paroles ses actions mal
interprétées, comme la suite l'a montré et comme l'a
sincèrement reconnu son Supérieur son Ordinaire avant de
paraître devant Dieu juge des actes et des intentions.
Nous n'hésitons pas à redire ces épreuves parce que
de là apparaît clairement son mérite. Elles commen-
cent surtout en l'année 1888 quelques années après
la fermeture du Collège. Nous lisons dans une lettre que
le P. Richard demande avec beaucoup de déférence son permission
à son évêque... 10 mars 1888 Monseigneur. Je prends la
liberté respectueuse de soumettre à votre Grandeur les
raisons et les motifs qui m'engagent à demander une
permission d'absence la semaine prochaine. J'ai des
affaires importantes à régler à St John, affaires privées
personnelles. Je m'occupe actuellement avec activité
à mettre ordre à mes affaires. (1) Car je comprends
(1) Se rappeler sa situation financière déjà exposée p...

que le stat quo ne conviendrait pas. Ensuite j'étais persuadé qu'une
petite visite à Fredericton, durant la session, ne ferait
pas du tort à nos nouvelles colonies. Je pourrais avoir
une entretien privé avec quelques membres du G^t et les
mettre au courant des faits et circonstances, des inconvé-
nients des injustices et des obstacles que rencontre l'avan-
cement de la cause (de la colonisation) et en même temps suggérer
des moyens pour améliorer la condition actuelle, et faciliter
l'agrandissement de nos colonies. De là j'envisagerais
aller faire une visite fraternelle au pauvre M. Moulté que
j'apprends être arrivé au bout de sa course mortelle.
Voilà longtemps que j'étais le besoin de lui faire une
visite vu qu'il était un enfant de S. Louis et qu'il a
été mon fidèle et zélé assistant pour plusieurs années.
Voilà mes raisons pour demander une permission
d'absence. Si elles sont jugées convenables par Votre G^t.
Je vous prie Mgr. de m'envoyer un télégramme demain
samedi, afin que je puisse faire mes annonces en consé-
quence dimanche. C'est la semaine prochaine que je serai
le plus libre. Car l'autre semaine je serai occupé à faire
faire les Pâques, de sorte que passé la semaine prochaine
je ne saurais quitter la paroisse. De plus M. Poirubé sera
à Acadieville la semaine prochaine de sorte que je
pourrai m'entendre avec lui pour les malades.

La charpente de notre Eglise arrive petit à petit sur
le terrain, et le Comité pour le Bazar travaille avec in-
térêt et succès. Espérant que Votre Gr. se porte bien, je
ne propose de retourner la semaine prochaine...
Réponse de Mgrs. R^e M. Richard Rogeriville.

Chatham... Your letter received, leave of absence - not gran-
ted. Rogers ... non accordée... Plusieurs autres
permissions respectueusement demandées, et not granted...
refusées. Le mois de juillet suivant Mgrs. Dans une lettre
^{adressed} écrite au P. Richard des reproches sensibles.

Le P. Richard répond... 4 juillet 1888. Mgrs. Merci pour
votre lettre du 1^{er} Courant. Nous allons organiser les
choses pour le 15 et 16 août et je prie Votre Gr. de
bénir notre entreprise. (puis il continue) Les remarques
que Votre Gr. dans sa sollicitude paternelle veut bien
me faire pour mon plus grand bien, et le bien de la
religion, quoique pénibles sont loin de me froisser.
Je les reçois avec soumission et reconnaissance. Je com-
prends que mes embarras financiers et mes liaisons
avec certaines organisations financières commerciales sont
de nature à contrarier Votre Gr. J'aimerais cependant
que Votre Gr. n'y vit pas de malice ni de mauvais vouloir.
Si toutefois comme je l'admets volontiers il y a des
imprudences et des extravagances, dans le désir de

de rendre service, on est porté à se rendre coupable
de bien des imprudences. La divine Providence a été forcée ¹⁸⁹
d'opérer de fréquents miracles pour tirer d'embarras
des imprudents ^(Le S. Curé d'ars p. 4.) serviteurs. Que de fois dans l'histoire
de l'Eglise la charité et la sympathie publique, ne sont
elles pas venues au secours d'infortunés qui par excès
de zèle et d'imprudentes démarches, s'étaient plus
ou moins compromis. Je réclame donc de la charité
et de la clémence, quoique j'en sois bien peu digne.
Misere mei quoniam infirmus sum. Je pensais en
faisant construire le moulin de St. Charles, que cette or-
ganisation dirigée par des laïques pourrait servir les
intérêts des institutions d'éducation de St. Louis. En
organisant la colonie de Rogersville qui pendant 10 ans
avait été privée de moulins d'aucune sorte, je pensais
encore rendre service aux colons, qui ne pouvaient réunir
sans cela. Il m'a fallu y prendre intérêt pour l'organisation.
Mais tout se fait par des laïques, qui font les affaires en
leur propre nom. Mon but était encore et le plus tôt pos-
sible de me dégager de toute immixtion, dans ces af-
faires temporelles, qui ne peuvent pas cependant être
entièrement séparées des affaires ecclésiastiques, et spi-
rituelles. Le pouvoir temporel n'est il pas, nécessaire
au soutien de l'Eglise. Aussi, Monseigneur,

sans vouloir justifier ma conduite qui a pu
 être répréhensible sous bien des rapports et qui je
 le sais et le ressens vivement a causé beaucoup de
 peine et d'ennuis à Votre Gr. je lui demande
 cependant de ne pas vouloir juger mes intentions
 trop défavorablement, et ne pas me tenir responsable
 de tous les écrits et de toutes les démarches qui ont
 peiné Votre Gr. ... Monseigneur malgré les apparences
 et les réalités, il me semble qu'il y a dans moi, chez
 des sentiments qui ne sont pas tout à fait méprisables,
 J'ai aimé et aime encore mon Evêque et la preuve de
 ce que j'avance c'est que ses peines et ses chagrins me
 font plus de peine que les miens propres. L'idée d'être
 à ses yeux un ingrat et un hypocrite par conséquent un sujet indigne
 de sa confiance me fatigue et m'afflige profondément, Que ma
 conduite soit pour Votre Gr. une épine qui vous blesse, sans cesse
 c'est pour moi un Purgatoire. Mais le Purgatoire est pour purger
 ses fautes, et pour en adoucir les peines il faut le suffrage d'amis
 et la compassion et la miséricorde de la part de l'offense, C'est
 ce dont j'espère je ne serais pas tout à fait indigne. Je suis
 prêt et dispose à tout sacrifier et je ne passe pas de jour
 et de nuit sans considérer les moyens les plus propres
 à adopter pour régler les affaires sans éclat et sans
 esprouver personne, ... Voilà le problème que je cherche à

répondre... Mais il y a des difficultés surtout pour
arriver promptement. Soyez assuré Mgr. que les épreuves ¹⁹¹
auxquelles je suis soumis pour mon plus grand bien
sans doute, sont de nature à me détacher des choses de
ce monde. Je profite de l'occasion pour remercier Votre
Gr. de tous les bons services que j'en ai reçus, et ils sont
nombreux, et aussi pour lui faire mes humbles excuses
pour toutes les peines que j'ai pu lui causer, volontaire-
ment ou involontairement. durant les 18 ans de service
dans son diocèse. Je suis prêt à adopter n'importe quel
moyen, pour mettre les choses en règle, et mettre fin à ces
malaises qui rendent la vie presque intolérable. Dans
des moments d'ennui j'aurais tout abandonné et
aurais pris le parti de me retirer dans un monastère
ou au moins m'éloigner du champ du combat, mais
l'idée de quitter, laisser, abandonner Mon Evêque mon
pays et le diocèse est pour moi le plus grand des sacré-
fices. Je serais toutefois préparé à le faire, si je croyais que
Votre Gr. en fût satisfait pour son propre confort et pour sa plus
grande paix et le bien de l'Eglise. Priant Votre Gr. d'excuser
ces plaintes d'un cœur qui aimerait à se débarrasser
ne sous le poids des amertumes... Je suis etc. &c.

- Cette lettre fut mal interprétée comme la autre

Dans une nouvelle lettre 29 Décembre 1888 le P. Richard revient encore à la charge pour rentrer en grâce avec son Père, qui l'avait tant aimé. L'affection de Mgr. Rogers pour son P. Richard avait été extrême. Dans les premiers années Mgr. ne cessait de dire du bien de ce jeune prêtre qui avait fondé tant de belles œuvres, Mais ce digne évêque qui avait tant de grandes qualités une fois qu'il était entré dans certaines dispositions d'esprit, n'en revenait pas.

A l'occasion des fêtes de Noël le P. Richard écrivait à Mgr. Après avoir parlé des affaires courantes de sa paroisse, il ajoutait. 29 xbre 1888

Mgr. voyant la beauté et le résultat merveilleux de la réconciliation du Ciel et de la terre, fruit de la naissance de l'Homme Dieu, je me sens naturellement porté à désirer et à chercher une réconciliation avec Celui dont la Couronne et l'appui serviraient efficacement la cause de l'Eglise et de la Patrie. La distance entre Dieu outragé et l'homme pécheur n'a pourtant pas de proportion avec celle qui existe entre un supérieur ecclésiastique et un humble sujet. Pourquoi donc des cœurs qui ont été si intimement unis resteraient-ils froids et isolés en présence d'un spectacle sublime qui se déroule sous nos yeux, à l'oc-

des fêtes de Noël. Dieu ne s'est pas rabaisé en 193
venant à la rencontre de sa créature ingrate et
pécheresse et en lui remettant sa faute et en
oubliant ses erreurs, au contraire, descendit qui
descendit. D'un autre côté la Créature coupable
voyant la condescendance et la miséricorde du
Sauveur se sent naturellement attiré à lui et
s'attache à son service avec affection et amour.
Justicia et pax osculata sunt. Je me propose à l'exem-
ple de l'Enfant prodigue au début de la nouvelle
année de reprendre le chemin de la maison paternelle
et si je ne suis pas jugé digne d'être considéré comme
un enfant j'espère au moins que je ne serai pas considéré
comme un ennemi. Me recommandant à vos
saints sacrifices, etc.

Les avances de soumission ne furent pas bien inter-
prétées. Ce n'est pas à nous à juger des intentions. N. N.
Contentons de citer les paroles. *Bien sont vonds les vœux
Il est seul juge...*

Réponse de Mgr. 30 Xbre 1888. Je préfère que vous
ne fassiez pas la visite de la nouvelle année. Vous
êtes un désastre et le deshonneur du clergé. Je serai
obligé de vous dire comme le Seigneur à son disciple
Amica ad quid venisti? Dans la condition présente
des choses vous êtes toléré encore Pasteur de Progersville.

votre style ampoulé, et arrogant et irrégulier,
 absence d'intelligence et de tact, et d'humilité et
 de modestie cléricale me force à vous tolérer seu-
 lement comme Pasteur à Rogersville. La vieille
 histoire du "Noy survivant" a excité le "Quis ut
 Deus" et amené la punition de l'orgueil et de la
 suffisance.

Ces malentendus entre ces deux hommes si dévoués
 à Dieu et à l'Eglise sont bien regrettables. Hoc fecit
 inimicus homo. C'est l'ennemi de tout bien qui a
 semé pendant le sommeil, la nuit obscure, qui a
 semé la rizanie dans le champ du Père de famille
 au milieu du bon grain. Ainsi humilié le boy
 P. Richard sans se décourager continue à faire le
 bien dans sa pauvre paroisse. Dans le silence et
 la soumission à la Volonté de Dieu qui permet
 l'humiliation pour le plus grand bien des âmes.

Souvent plusieurs autres lettres

Getzemani...
Le jardin des olives.
L'Agonie...

Suite des Epreuves
du P. Richard.

Le P. Richard voyant ses ^{intéressantes} démarches mal interprétées voyant ses lettres sous réponse se décide enfin à une démarche décisive. Le 4 mars il avait écrit à son Evêque pour les affaires urgentes de sa paroisse, de son église. Il faisait connaître l'état des dépenses et demandait la permission d'organiser une fête (nique nique) avec loterie Basar de charité etc... pour payer les dépenses. Pas de réponse. L'Archevêque D. Halifax Mgr. O'Brien à qui le P. Richard avait fait connaître ses difficultés, lui avait offert de le recevoir dans son diocèse. Alors le P. Richard s'adresse à son Evêque. 19 Mars 1889.

Monsieur... Ce n'est pas sans de profondes émotions que je prends la plume pour écrire ma propre condamnation. Il est évident depuis ce qui s'est passé depuis 3 ou 4 ans et surtout depuis la lettre du 30^{ème} dernier que il ne me reste plus d'autre alternative que de demander mon exeat et la permission de m'agréger à un autre diocèse. Lorsque le Vénérable prêtre après avoir exprimé l'Ordre sacré de la prêtrise à votre humble serviteur.

me fit cette demande. Promittis mihi obedientiam
et que je répondis: Promitto, il inclina sa tête vénér-
ble vers moi, et me donna le baiser de paix gage
de l'union intime qui devait dorénavant exister entre
le Père et le fils spirituel. Je quittai alors l'autorité
paternelle selon la nature et je m'engageai pour
la vie au service de mon Evêque qui devenait mon pro-
tecteur et mon Père pour toujours. Je commençai
ma carrière sacerdotale dans des circonstances fort
pluibles. Votre Gr. connaît les épreuves les soucis les an-
xiétés qui furent les premières de mon Ministère Elle les a
partagées avec moi. C'est pourquoi le fardeau était alors léger
et le joug doux à supporter. Les humiliations qu'occasionnèrent mon
emprisonnement quoiqua fort pénibles ne me découragèrent pas et
libéré par mes généreux persécution je me livrai aux œuvres désirées
par Votre Gr. avec toute l'ardeur et la bonne volonté possible.
Lorsqu'il s'est agi de parachever ou de construire des temples au
Seigneur dans les diverses missions confiées à mes soins, Je
me suis acquitté de ma tâche aidé de Dieu avec zèle et dévoue-
ment. Lorsque l'éducation Catholique était menacée, Votre
Gr. ne m'a pas trouvé indifférent vis à vis de l'œuvre
importante de l'éducation de la jeunesse. Lorsque le premier
Pasteur de ce diocèse s'est trouvé surchargé de responsa-
bilité

197
et qu'il m'a fallu lui venir en aide, je n'ai pas abandonné mon Père dans ces difficultés, je l'ai secouru en autant que les circonstances le permettaient. Lorsque Votre Gr. exprima ses idées, ses desirs de m'avoir à Chatham en 1872 je n'ai fait aucune résistance et j'étais prêt à partir lorsque je reçus contrordre. Lorsque en 1883¹⁸⁸² Votre Gr. décida de me réparer de mes œuvres à St. Louis, et me fit prévenir par mon successeur de mon changement, Aussitôt après l'avertissement officiel je partis sans répliquer. On avançait que la bonté de la religion l'exigeait et que mon activité et mon expérience seraient d'une grande utilité aux nouvelles colonies d'Acadieville et de Rogersville. Ces considérations étaient encourageantes, et je me suis mis à l'œuvre avec énergie et persévérance. A l'occasion de la dernière Visite pastorale dans ces missions en 1887 Votre Gr. dans l'église d'Acadieville en présence du futur Curé de ces missions fit mon éloge et sanctionna mes démarches qui lui étaient bien connues. Mon administration n'a guère changé depuis. Je n'ai fait que continuer l'organisation et consolider l'établissement des colonies. En voulant soulager les infortunes et organiser une marche progressive dans ces colonies. J'ai contracté des dettes et assumé des responsabilités très onéreuses en faveur des colons. Dans mes efforts pour arriver à un état satisfaisant et avantageux pour tous les in-

térêts

et mettre les choses en règle, on me poursuit sans trêve,
 et on me refuse des privilèges accordés aux autres enfants
 de la famille, on me repousse de la maison paternelle
 je n'ai plus la faveur de m'asseoir à la table de mon Père,
 Judas malgré sa trahison a été mieux partagé, il a eu
 la liberté de s'approcher de son divin Maître d'être
 appelé "Ami", et s'il n'a pas reçu le pardon c'est qu'il ne
 l'a pas demandé et il ne saurait reprocher au Seigneur
 de l'avoir repoussé. Les sourds les muets les aveugles les in-
 firmes les boiteux les madeleines ont toujours eu accès
 facile auprès du Bon Pasteur. Non seulement il les recevait
 avec charité et douceur et patience et miséricorde, Mais il par-
 courait les bourgs pour aller à la recherche au lieu de les éviter.
 L'enfant Prodigue qui avait pourtant agi avec beaucoup d'in-
 gratitude envers le meilleur des Pères, lorsqu'il revint vers lui
 couvert de haillons, il le trouva sur le chemin venant à sa
 rencontre. Le bon et charitable Père oubliant les erreurs et les
 égarements de son enfant s'élance vers lui et s'embrasse
 avec affection, le revêt d'habits les plus riches lui met l'anneau
 au doigt et prépare un festin superbe pour se réjouir avec ses
 amis à l'occasion du retour de son fils. Lucifer seul est
 chassé sur le champ parce qu'il avait commis au crime de
 lèse majesté se révoltant directement et opiniâtement contre
 Dieu

La rébellion était contumace, et comme il n'a pas cherché sa réconciliation il est devenu le chef des démons. Le "quis ut Deus" peut servir aux Supérieurs aussi bien qu'aux inférieurs pour les diriger dans leurs relations les uns envers les autres. Que je sois coupable de bien des fautes, et de m'être trompé dans les moyens à prendre pour arriver à une fin désirable, je ne saurais le nier. Omnis homo mendax. Qui n'a jamais erré dans de pareilles circonstances. Ceux qui ne s'occupent nullement de choses surrogatoires, sont moins exposés à s'écarter et à se compromettre. Mais ceux qui désirent de voir les œuvres Catholiques et nationales avancer et se multiplier sont sur un terrain fort dangereux, et si ils ne font pas de faux pas volontairement, ils tombent souvent dans des pièges ennemis. Cependant je ne croyais pas être irrévocablement coupable et jugé pour être repoussé lorsque j'ai écrit: surgam et ibo ad Patrem meum. Puisque mon éloignement aussi bien que mon rapprochement offensent tellement Votre Gr. que je ne puisse avoir accès auprès d'Elle, Puisque mon administration est tellement défectueuse qu'elle menace d'attirer les scandales dans l'Eglise, et compromettre des intérêts importants, puisque Mon Pastorat à Rogersville n'est que toléré et doit nécessairement cesser bientôt. Puisque toutes les marques d'amitié pour moi, Evêque ne

ne sont considérés que comme simulés et qu'il ne peut
me recevoir avec amitié, puis que je suis le plus indigne
à ses yeux que Judas et plus perfide et criminel que
Lucifer, si il faut pour la paix et la sécurité publique
que je sois surveillé comme un malfaiteur, enchaî-
né comme un rebelle châtié comme un scélérat absolu-
ment, le temps est venu pour moi de m'éloigner afin
de tranquilliser les esprits. Je ne saurais être utile à Votre
Gr. et au diocèse avec de pareils préjugés contre moi. Mon
départ ne peut que donner satisfaction à tous ceux qui ont
prétendu voir dans mes démarches un intérêt trop prononcé
pour l'élément Académ. Quoiqu'il en soit j'aime mieux
faire le sacrifice qu'exigent les circonstances, plutôt que d'être
prisonnier dans un lazaret, pour ne pas répandre la lèpre.
Si je suis assez contagieux que je ne puisse avoir la liberté
de sortir pas seulement pour voir mes confrères et com-
patriotes, un coparocrisien un protégé un vicairé mourant,
puisque ma personne est tellement répugnante que je ne puisse
assister, (n'étant nullement informé ou averti comme mes
confrères) à l'ordination de sujets que mes sacrifices m'en
partie préparés. Alors pour ne pas être exposé de nouveau
je demande mon congé. Je sais bien que je ne serai
jamais heureux ailleurs que je ne pourrai jamais oublier.

201
ma première épouse que j'ai toujours aimée. Hélas mon
Cœur sera toujours dans le diocèse de Chatham. Il palpite
toujours pour les lieux les paroisses les colonies les ins-
titutions les églises l'évêque les confrères et les amis que je
suis forcé d'abandonner. Je l'aurais servi ce diocèse avec
un zèle toujours croissant, et il aurait hérité de toutes mes
ressources. Mais étant répudié, il me faut aller chercher l'hos-
pitalité ailleurs. Il n'y a que ceux qui entassent leur argent
dans les banques qui enrichissent et établissent leurs parents
et leurs nationaux qui lèguent à l'étranger les revenus ecclé-
siastiques perçus dans ce diocèse, qui sont en sûreté. Ils
jubilent de pouvoir s'enrichir et enrichir leurs favoris au
dépens de nos paroisses acadiennes pauvres, et s'occupent fort
peu de nos institutions diocésaines. Le champ sera plus
vaste lorsqu'un enfant du pays aura disparu, et j'espère
que votre Gr. sera mieux servie et que ses revenus en seront
plus prospères. Si mon absence peut faire revivre les insti-
tutions importantes et enlever les obstacles qui en empêchent
le progrès, ce sera une compensation pour le grand et
penible sacrifice que je suis appelé à faire. Je ne veux
pas être redevable au diocèse d'aucune chose. Mes parents
ont payé en entier, au prix de nombreux sacrifices, les dépenses
de mon éducation. Je n'ai rien dépensé des revenus ecclé-
siastiques ni pour mes parents ni pour mes amis ni pour moi-même

ni au delà du strict nécessaire. Le diocèse a profité
 de mes services de mes travaux de mon industrie
 durant 19 ans. et je partirai ne lui emlevant que
 ma personne usée, gaspillée et épuisée à son service et
 méprisée en retour. Je demande d'ici au 1^{er} 2^{bre} avant
 de quitter ma paroisse. D'ici à cette époque votre Gr.
 pourra se précautionner pour me trouver un remplaçant.
 et moi je m'efforcerai de trouver un refuge quel que part.
 Si je pourrais pouvoir servir le diocèse plus avantageuse-
 ment et plus agréablement pour tous dans l'avenir que
 par le passé, Je serais très heureux de le faire. Mais
 votre Gr. ne me considère plus que comme un ingrat et
 un hypocrite en ennemi, et par conséquent un serviteur
 inutile, qui ai perdu votre confiance par ma faute ou
 autrement, même nuisible à ses yeux. Je me suis dédié
 non sans une ignorance accentuée à demander mon
 exeat. Je prie votre Gr. de me faire connaître le plus tôt
 possible sa décision afin que je puisse me placer. Comme donc
 votre Gr. a dû être et est en effet très offensée de ma conduite
 en autant que je suis coupable devant Dieu, je lui demande
 humblement pardon et je sollicite encore une fois sa béné-
 diction paternelle avant que je cesse d'être son enfant
 spirituel.... Votre humble serv. in X.^e M.F. Richard.
 Monseigneur ne répondit pas.....

Monsieur ne répondit pas et le pauvre

P. Richard resta dans les angoisses dans une agonie dont il ne voyait pas d'issue. En attendant de connaître la volonté de Dieu il continua en silence de faire son devoir. De temps en temps quelque nouvel incident venait rendre plus sensible le ^{du} Purgatoire au P. Richard. Il continuait à se dévouer à la construction de l'Eglise de Progersville - l'ouvrage rencontrait assez de difficultés avec une population si pauvre. Le P. Richard s'adressa à son Evêque le 6 juillet 1890 comme il l'avait déjà fait le 4 mars précédent. Il lui demandait la permission ^{ou nouveau} d'organiser une fête pique nique, bazar, loterie etc. pour payer les dépenses. La 1^{re} lettre n'avait pas eu de réponse. La seconde lettre ^a répondait. Il accordait la demande mais il ajoutait à la fin une incorrection blessante, accusatrice pour le P. Richard. "Que la fête, disait Mgr. ne soit pas une occasion pour renouveler l'édition de l'œuvre de M. Brameau, et ne pas lui fournir la matière pour faire un nouveau chapitre empoisonné ou mieux continuant les scandales et les calomnies au sujet de la fermeture du Collège St Louis... etc. new poisoned chapter."

Réponse du P. Richard 17 juillet 1890. Après les remerciements pour la permission accordée il ajoute: Votre Grs fait allusion au "poisoned chapter", "chapitre empoisonné" mentionné de l'histoire de M. Brameau. (Dans son histoire des Académiciens (Vie de la Colonie fédérale) Brameau de St. Pierre (marquis et abbé de) critique les livres de St. Landeau de n'avoir pas assez d'égard pour les Académiciens)

Votre Gr. (dit le P. Richard) sçait bien que la remuance qui a
 produit ce fruit, a été jeté dans l'esprit de l'auteur lors
 de sa visite à Rogersville le 15 aout 1878, et je suis reconnaiss-
 sant pour cette déclaration faite avec beaucoup de charité et
 de paternité. Je puis maintenant expliquer bien des choses
 qui étaient des énigmes pour moi jusqu'ici. J'admets
 que les apparences et les circonstances pouvaient contribuer à
 amener Votre Gr. à ces conclusions. Mais je puis et je dois
 assurer à Votre Gr. que ses suppositions et ses soupçons sont
 sans aucun fondement. Et Dieu ne plaise que je sois assez lâche
 et assez hypocrite et audacieux pour venir mentir volontaire-
 ment à Votre Gr. et essayer de la tromper par des subterfuges.
 Puisque je suis accusé de fausser l'histoire et l'opinion
 publique, il me sera permis d'établir les faits. Ce que j'avance
 ici est la franche vérité démontrée par des preuves irréfutables.
 D'abord je n'ai jamais invité M. Harnett à prendre part
 à notre fête de 1878. Je n'ai jamais fait de démarche pour
 qu'il s'y trouvât et ce sont les journaux qui m'ont annoncé
 ses intentions à cet égard. Sa visite n'était pas précisément
 inappréhensible, car il a rendu certainement de bons services
 à la nationalité Académique et au pays par ses recherches
 historiques. Mais elle était redoutée. Il est arrivé la veille
 accompagné de M. Pelletier de St. Louis. A pris résidence
 à l'Hotel et il a passé l'après-midi et la soirée avec les
 M. M. présents. Pour moi j'étais trop occupé pour lui

tenir compagnie. Dans la soirée j'ai rédigé l'adresse qui a
 paru dans les journaux, il a assisté à la messe et je dirai
 qu'il a édifié tout le monde par sa piété. On a remarqué
 à plusieurs reprises des larmes d'attendrissement qui s'é-
 chappaient de ses yeux. Le soir il a assisté à la séance
 et il a fait un petit discours qui n'avait aucune tendance
 à faire déprécier l'autorité ecclésiastique. Il est parti par
 l'express de minuit de sorte que je ne lui ai parlé ni du
 collège de St Louis ni de mon évêque ni des autres prélats
 ecclésiastiques d'une manière défavorable. Je puis je
 dirai que je n'ai jamais écrit une seule ligne à M. Rameau
 ni autorisé qu'il se soit à lui écrire concernant le collège
 de St Louis, de sorte que M. Rameau a la responsabilité de
 ses assertions. Si j'en eusse donné des notes à cet homme je
 ne lui aurais pas dit que j'étais élève de Memramcook com-
 me il le dit dans son ouvrage. D'ailleurs je sais fort
 bien que ce n'est pas par le moyen de la presse que les diffi-
 cultés ecclésiastiques doivent être réglées. Il y a des autorités
 compétentes dans l'Eglise pour donner justice à tous.
 Cependant je suis ^{comme} loin d'être sans pèche, je veux bien
 porter la croix que l'on m'impose et aussi pardonner et
 oublier les torts que l'on m'a faits comme j'espère être
 pardonné pour les torts que j'ai pu causer. Daigne le
 Ciel avoir pitié de nous tous et ne pas tenir compte de
 nos méfaits et de nos faiblesses.

Autre permission demandée par le P. Richard à soy l'écrire; permission refusée, not granted.

Il s'agit de l'assistance à la 3^e Convention Académique... En qualité de président de la Société de Colonisation un rôle important et revenait au P. Richard. Il devait donner un grand discours comme le P. Stanislas Doucet qui avait été invité à faire le sermon de circonstance. Tous les deux furent empêchés par la Gr. d'assister à ce grand Congrès des Académies. Leur absence fut vivement regrettée.

Mrs. disait le P. Richard dans sa lettre du mois d'Avril 1890 je viens de recevoir une invitation du Comité d'organisation de la Convention Académique de faire un rapport sur la Colonisation. Personnellement je n'ai pas une grande envie d'y aller, et cela pour plusieurs raisons. Mais comme on pourrait prendre moy absence et mauvais part et que d'ailleurs je pourrais peut être servir la cause commune je m'y rendrai si Votre Grandeur juge à propos de m'accorder la permission. Réponse Leave of absence to go Convention not granted for reasons personal to yourself.

Nous parlerons de nouveau de cet incident quand nous parlerons des Conventions Académiques où le P. Richard a eu une si grande part. Mrs. répondait par télégrammes...

La science nous dit que les télégrammes sont produits par la même cause qui produit les états de la foudre (l'électricité) de manière que les réponses de la Gr. devraient être pour le P. Richard comme de la foudre...

Le P. Richard continuait donc de faire son devoir en portant sa croix, en silence. Bientôt une nouvelle circonstance vint rendre plus lourde cette croix déjà accablante. Pendant de longues années Rogersville et son Pasteur furent privés des visites de leur évêque. Cependant il y avait de nombreux enfants à confirmer. Mgr. dans ses tournées pastorales évitait obstinément cette paroisse. Le 10 juillet le P. Richard écrivait à son évêque

10 juillet
1891

Mgr. Apprenant par mes confrères voisins que Votre Gr. se propose de venir confirmer dans nos parages. Je prends la respectueuse liberté de l'inviter à venir confirmer à Rogersville. Nous avons au delà de 200 enfants à confirmer et nous serons heureux de voir et de recevoir Votre Gr. à l'occasion de la visite pastorale. Répondre à Mgr. par télégram.

11 juillet 1891

Telegram. Your letter received, in my program for confirmation this summer Rogersville is not included, Bish. Rogers. Rogersville n'était pas contenue dans le programme. (1)

Les raisons données par Mgr. aux confrères étaient excessivement blémantes pour le P. Richard. Celui-ci les expose plus loin à son métropolitain Mgr. O''Brien arch. Halifax.

(1) Programme itinéraire. 19 juillet Barnaby New-fa un quart d'heure de Rogersville par l'itinéraire par 25 Chatham. 30 St Louis. 31 St John 2 août Acadia n'a (10 miles) de Rogersville 4 et 5 St Charles. 6 et 6 Big Cove Indian. 7 en route 3 Barnaby N. S. Bartholomew 9 Richibucto 13 Tracadie 15 Chatham Rogersville not included.

A Mgr. l'Archev.
 St. Malifax.
 Mgr. O'Brien.
 juillet 1890

Mgr. l'Archevêque
 Du commencement du mois ayant appris
 par mes confrères voisins que la Gr.
 Mgr. Rogers devait confirmer dans cette
 partie du diocèse, j'écrivis à la Gr. une lettre des plus
 respectueuses l'informant qu'il y avait au delà de 200 infan-
 ts à confirmer à Rogersville. Mgr. répondit par le télégramme
 que voici... ^{pour} ^{par} ^{la} ^{Gr.} Mgr. voilà 4 ans que la confirmation
 a eu lieu à Rogersville. Cependant elle a toujours été visitée
 par l'évêque au même temps que celles qu'elle doit visiter
 cette semaine et la semaine suivante, de sorte que l'exception
 faite indique un mépris public pour le Curé, et les paroissiens,
 et par conséquent équivaut à une disgrâce véritable. Ce
 système de persécution ~~est~~ bien loin de contribuer à con-
 cilier les esprits et à faire régner la paix et l'union dans
 l'Eglise. Il est difficile d'y voir la charité chrétienne et
 paternelle, une vraie sollicitude et affection pastorale
 pour des enfants qui appartiennent à la classe pauvre et
 quasi abandonnée pour laquelle le St. Père s'efforce d'exciter
 la sympathie universelle. Les différends qui peuvent exister
 entre un évêque et son prêtre, différends qui n'ont jamais
 été jugés par un tribunal désintéressé ne devraient point
 porter préjudice aux fidèles, et les priver d'un sacrement
 institué par N. S. J. Ch. et dont l'évêque est seul disposé
 à leur en faire

Sacramenta propter homines. D'ailleurs il y a scandale
 dans cette conduite, on observe ces actes officiels et chacun les
 interprète à sa façon et d'après les circonstances concomitantes.
 Peut-être ai-je mérité que Monseigneur me déteste et me méprise.
 Mais au nom de Dieu et de la justice faut-il punir toute
 une paroisse, l'humilier et la priver des faveurs accordées
 aux autres parce que le pasteur n'est pas sous les bonnes grâces
 de l'évêque. Est-ce l'esprit de l'Eglise Catholique et est-il sage et
 prudent de laisser les fidèles sous de telles impressions. Si
 Mgr. Rogers me juge coupable de fautes, qu'il me le dise
 qu'il me cite devant un tribunal. Je prends l'initiative
 j'offre de me rendre aux pieds de Sa Gr. pour m'entendre
 et se comprendre, ou me répond I would sooner you would
 not come, I would be tempted to say as Our Saviour
 to Judas - Ad quid venisti? - Que faire? profitant de la
 bienveillante invitation de Monseigneur Archevêque, je lui de-
 mande à Mgr. Rogers en exposant mes raisons de
 me laisser aller ailleurs. - Pas de réponse. Je demande
 certains privilèges accordés librement à d'autres prêtres.
 C'est toujours négative et par télégramme. Mgr. visit
 onze églises que j'ai fait bâtir et les six cures qui
 jouissent aujourd'hui du fruit de mes labours et de
 mes sacrifices. Je n'ai même pas le privilège de
 prendre part aux cérémonies qui s'y font et on me
 refuse

la visite à l'évêque et mes enfants sont privés du sacrement des fonts. Pas de St-Esprit pour Rogersville. Je me suis efforcé épuisé à fonder des maisons d'éducation et à soulager les infortunés, et après vingt-deux ans d'un ministère ardu et désintéressé je suis sans fortune. Est-ce là une disgrâce? Je n'ai jamais endetté les églises et les paroisses dont j'ai été chargé. Mes successeurs n'auront pas de fardeau à supporter après mon départ, et maintenant que je m'efforce à tous bruits sans provocation de sortir de mes embarras financiers et que j'arrive à une heureuse conclusion sur ce rapport, on semble regretter que je réussisse. On voudrait plutôt me tenir dans l'exilavage... Si c'est la volonté de Dieu, des grâces... Pardonnez Mgr. mon manque de résignation et de soumission à la volonté divine... Si j'étais sur St-François-Xavier, je dirais: Encore Seigneur encore. Mais hélas, le prêtre est homme et descendant du Vieil Adam. Sachant que mes remarques sont adressées à un ami, à un Père, à un bienfaiteur, je parle avec franchise pour soulager mon pauvre cœur.

Mgr. C. Poirer répondit une bonne lettre pleine d'encouragements, mais sans prendre parti ni pour ni contre l'un ou l'autre.

Cependant la situation devenait de plus en plus difficile. Les lettres du P. Richard aux cinq évêques de la Province ecclésiastique ce sujet de la fermeture des

211

collège d'aimant restés sans résultat, et de nouvelles
difficultés s'élevant fréquemment. Il n'y avait plus pour
le P. Richard qu'à s'adresser au Père commun des
fidèles.

Recours à Rome.

Le P. Richard écrit d'abord à son évêque, 16 Août 1891
Mgr. Afin de prévenir des troubles et d'arriver à une
entente sur les diverses questions en litige, j'écrivais en
1885 à Votre Gr. demandant un tribunal pour
m'entendre et me juger. On me répondit. (voir la réponse
et on le transpire à Rogersville)

D'après cette direction je suis allé à l'Archevêque de Halifax
je lui ai communiqué mes griefs. Je n'ai que des remerciements
à donner à Mgr. O'Brien pour sa courtoisie, sa charité
toute paternelle. Ses conseils et ses encouragements m'ont été
d'un grand soulagement. Cependant, comprenant moi-même
combien il était délicat pour sa Gr. de prendre une
action dans une affaire si épineuse, je me suis borné à
demander des avis charitables pour ma conduite person-
nelle. Toutefois voyant que mes relations devenaient de
plus en plus critiques et scandaleuses pour les fidèles, je suis
arrivé à la conclusion dans l'intérêt de la paix et de la
justice et du bon ordre, d'aller soumettre au S. Père
les questions variées qui ont occasionné les différends qui
existent entre nous.

Il paraît impossible de laisser ces questions dans le
 statu quo, Car le mal augmente et bientôt il sera in-
 curable. Je pense partir dans le mois de juil vers la
 fin du mois. Je ne sais pas pour combien de temps.
 Deux trois quatre mois suivant que les autorités de Rome
 le décideront. C'est une tâche pénible mais nécessaire qu'il
 s'agit d'accomplir, et j'espère que Votre Gr. ne désapprouvera
 ce procédé inéluctable. Quant à la desserte de la paroisse du-
 rant mon absence j'espère que Votre Gr. pourra y pourvoir
 sans trop de difficultés. Je pourvois à son salaire et à
 son entretien durant sa résidence ici, Car je ne donne pas
 ma démission et je désire conserver mes droits à ma
 paroisse. Si Votre Gr. veut bien me le permettre j'irai le
 saluer avant mon départ et lui demander sa bénédiction.
 Car le but de mon voyage est d'arriver à une décision
 finale et applanir toutes les difficultés qui menacent de
 compromettre des intérêts fort précieux. Pour ma part je
 suis parfaitement disposé à me soumettre entièrement
 à la décision et à la direction du S. Siège... Je donne
 etc. Je me propose de faire une retraite à Québec
 ou à Montréal pour obtenir les grâces. Votre Gr.
 est respectueusement priée de m'envoyer les papiers néces-
 saires. Certificat, passe-port, ad limina, etc. M. Richer
 Cette lettre resta sans réponse.

Alors le P. Richard écrit à son Métropolitain. 213

À Sa Gr. Mgr. O'Brum Arch. d'Halifax.

Mgr. Je viens d'envoyer à Mgr. Rogers une lettre dont voici la copie.

Vraiment il n'y a plus moyen d'y tenir, il faut que les affaires s'arrangent, et se règlent sans plus de délai. Sa Gr. a donné ses raisons pour ne pas venir à Progersville confirmer. Elles sont edieuses sur mon compte à ce qu'il paraît... Sa Gr. n'a visité les paroisses voisines qu'à condition que je n'y serais pas invité, par mes confrères, et que dans le cas où je m'y trouverais présent, Elle retournerait à Chatham. Evidemment c'est ma destruction dans l'opinion publique que l'on tend à accomplir. Dans ce cas, "the self defence," me force à chercher de la protection, Je m'adresse directement à Rome, car je comprends la délicatesse de la question pour Mgr. l'Archevêque. Si Sa Gr. aime à me voir à Halifax avant mon départ, je m'y rendrai volontiers. Car je n'ai jamais eu à régler mes visites à Monseigneur l'Archevêque. Je serais fort reconnaissant à Sa Gr. si Elle voulait bien me donner un certificat quelconque, Elle connaît mes intentions sur mes affaires et mes dispositions. Aije cherché à fonder la Société

et la division, N'ai je pas au contraire cherché la conciliation.
Je demande humblement et respectueusement votre opinion, sur
mon compte sur mes devoirs. Je me recommande aux saints sa-
crifices afin d'obtenir les lumières dans cette pénible affaire.
Je n'ai encore reçu aucune réponse de Mgrs. Rogers. J'ignore
quelle attitude Mgrs. va adopter. Mera Mgrs. pour toute vos
bontés paternelles. Mgrs. votre reconnaissant et h. serviteur.
Réponse du Mgrs. Dr Briem conseille au P. Richard
Metropolitain d'écrire de nouveau à son évêque et s'il n'obtient
pas de réponse de s'adresser alors à Rome... Alors nouvelle
lettre à Mgrs. Rogers.

57^{ème} 91 Mgrs. le 16 Aout dernier je pris la respectueuse
liberté de soumettre à Votre Gr. que vu les difficultés qui existaient
entre nous et qui'il me semblait impossible de régler malgré
toutes les tentatives de ma part je me proposais d'après
la direction reçue de Votre Gr. en 1885 d'aller à Rome pour
y soumettre ces questions à la décision du S. Siège. Je
demandais en même temps les papiers nécessaires pour
faire ce voyage et un remplaçant durant mon absence.
N'ayant encore reçu aucune réponse de Votre Gr. à cet effet,
je viens de nouveau l'informe que je dois partir dans
la semaine le 15 courant et je demande encore une fois
les papiers nécessaires à cette fin et l'information à l'égard
de mon remplaçant. Si d'ici au 10 courant je n'ai
reçu aucune réponse de Votre Gr. Je devrai en conclure que

215
Votre Gr. me refuse ce privilège. Je regrette vivement ce
contretemps pour Votre Gr. et pour tous les intéressés mais
il faut à tout prix qu'il y ait une fin à ces embarras.
Si c'est ma faute il me faut la réparer, si le contraire
il faut la tranquillité et la jouissance de ses droits... *Votre h. s.*
H. R.

Cette lettre comme les autres resta sans réponse.

Le P. Richard écrit donc à Rome.

15 juil 1891. A Son Em. le Card. Simeoni préfet de la Propag.
Eminenceissime Seigneur.

Le soussigné Marcel F. Richard prêtre curé de Rogersville dans le diocèse de Chatham, prov. eccl. d. Halifax Canada, expose humblement à Votre Em. R^{me} que des circonstances de la plus haute gravité l'obligent à se rendre à Rome pour soumettre à la Sainte Congrégation dont vous êtes l'illustre préfet, des faits qui touchent aux plus graves intérêts de la religion, et sur lesquels il est urgent et nécessaire qu'il obtienne la lumière et la décision du S. Siège. Je suis le sujet de l'Excellence et R^{me} Seigneur évêque de Chatham. J'ai sollicité à deux reprises le 15 Août et le 5 juil dernier la permission de quitter ma paroisse pour soumettre les faits à la Cour de Rome. La Gr. qui connaît parfaitement ces faits n'a pas daigné me répondre.

Pour suivre l'ordre établi par les lois canoniques je me suis
 alors adressé à mon métropolitain l'ill. et R^{me} Archev.
 O' Brian Arch. d'Halifax. Sa Gr. m'a répondu me disant
 d'écrire de nouveau à mon évêque et de m'adresser ensuite
 à Rome si je n'obtenais pas de réponse. Quoique je
 ne relève pas de la juridiction de son Em. le Card. Bachon
 Arch. de Québec, j'ai cru devoir prendre son conseil dans
 une affaire aussi grave. Son avis a été le même que celui
 de mon métropolitain. Appuyé sur ce conseil Em^{me} Seigneur je
 sollicité avec humilité et avec instance la permission de quitter
 ma paroisse nonobstant le silence obstiné de mon évêque et de
 me rendre à Rome soumettre les difficultés et les questions
 que j'ai à faire résoudre. Comme je suis seul à la tête de
 ma paroisse et que je désire être absent le moins possible
 je serais infiniment reconnaissant à Votre Em^{me} R^{me} si
 elle daignait m'informer par télégramme de la permission
 qu'elle voudra bien m'accorder. Je promets à Votre Em^{me}
 de faire toute la diligence possible pour abréger mon
 absence et revenir le plutôt possible chez moi après
 avoir traité la question que je desire lui soumettre.
 En baisant avec respect et vénération votre pourpre
 sacrée, je me sousscris avec les sentiments de la soumis-
 sion la plus entière, de Votre Em. R^{me} le très humble
 serv. M. J. Richard Palais du Card. Arch. de Québec
 15 4^{bre} 1891 15 4^{bre} 1891

28^{bre} 1891
 Prepose de Rome,
 S. Congr. de Prop. Fide n° 4679

Reverendo Signor.

(Traduction) En réponse à votre lettre du 15^{bre} 1891

Je dois vous dire qu'il n'est pas nécessaire de venir à Rome pour la raison que vous exposez puisque vous pouvez en envoyer l'exposition par écrit, et vous éviterez ainsi les dépenses du voyage et vous ne vous éloignerez pas de votre paroisse. C'est pourquoi je vous prie, je ne puis accorder cette permission de venir à Rome. Je vous souhaite les biens du Seigneur.

De votre Seigneur le très dévoué G. Card. Simoni préfet.
 La permission de se rendre à Rome pour y exposer sa cause lui étant refusée. Celle-ci était d'avance perdue... Comment en effet pouvoir exposer par écrit une question qui aurait demandé tant de preuves et d'explications.

Exposé de la question adressé au Card. Simoni.

A Son Em. R^{me} le Card. Simoni préfet de la Prop.

Em. R^{me} En réponse à la lettre n° 4679 datée du 18^{bre} 1891, qui votre Em. R^{me} a daigné m'adresser. Je prends la respectueuse liberté de soumettre à la S. Congr. dont vous êtes l'illustre Préfet, certains griefs que je considère utiles et nécessaires.

de dévoiler. Veuillez croire B^{me} Seigneur que cette détermination prise après huit années d'épreuves et de persécution n'a pas été motivée par un sentiment d'animosité mais bien dans l'intérêt de la paix et pour prévenir le scandale. Si la permission d'aller à Rome m'eût été accordée, j'aurais pu donner plus de détails et d'explications sur les diverses questions qui intéressent l'Eglise de l'Acadie. — Étant avisé par Votre Em. B^e à faire mon exposé par écrit, je vais m'efforcer de le faire d'une manière succincte et véridique n'avancant que ce qui est susceptible de preuves. Comme les motifs qui m'engageaient à entrer dans l'état ecclésiastique furent de servir l'Eglise et la Patrie, l'Acadie, je crus qu'il était de mon devoir de travailler de toutes mes forces à l'avancement spirituel et intellectuel moral et matériel de ce petit peuple qui a dû mériter les sympathies universelles par les services rendus à l'Eglise et au pays durant près de deux siècles. Ayant été les premiers évangélistes et défricheurs du pays et les défenseurs fidèles et loyaux des droits de l'Eglise et du S. Siège, l'éducation des Acadiens ayant été longtemps et systématiquement négligée, j'ai commencé par m'occuper sérieusement de cette question importante. Il s'agissait d'ailleurs d'opposer au fléau dévastateur des écoles sectaires la digue indestructible des écoles catholiques. Avec l'approbation

Exposé de
la Question
Suite.

Appel du P. Richard à Rome (Suite)

Avec l'approbation de mon évêque j'ai fondé et doté un collège pour l'éducation des garçons et un couvent pour celle des filles dans ma paroisse natale où j'avais été placé de suite après mon ordination à la prêtrise en 1870. Après 10 ans de prospérité relative le Collège fut supprimé, l'Ordinaire ayant condamné l'administration comme indigne de confiance et retiré son patronage publiquement à l'occasion d'une séance donnée par les élèves. Ceci eut lieu sans enquête et sans avertissement préalable. Cette institution destinée à rendre de si grands services à la population Catholique et Acadienne et qui avait avec le Couvent de St. Louis absorbé toutes mes ressources pour leur maintien cessa d'exister en 1882. Le gouvernement ne reconnaissant pas les écoles Catholiques, ces maisons d'éducation ne reçurent jamais d'aide public malgré mes efforts réitérés pour la réorganisation. Je n'ai pu réussir l'Ordinaire refusant de coopérer. J'ai offert en 1884 aux P. Maristes ma paroisse et mes propriétés meubles et immeubles à la condition que le collège reprit sa mission. L'Ordinaire

a refusé d'acquiescer. Le collège de Chatham fut fermé
 un an avant celui de St. Louis 1880. Les frères de la doc-
 trine chrétienne ayant quitté le Collège, à la suite
 d'un désaccord avec l'évêque du diocèse. Ainsi les deux
 collèges catholiques du diocèse sont fermés depuis
 10 ans et notre jeunesse est forcée de rester dans l'igno-
 rance ou de s'expatrier ou de fréquenter les écoles
 athées et protestantes au risque d'y perdre la foi
 leur langue maternelle et leurs traditions nationales.
 Ayant passé les 16 premières années de ma carrière sa-
 cerdotale à créer et soutenir des œuvres catholiques, et
 ayant construit huit églises, dans les nouvelles missions,
 et pris une part active à toutes les œuvres catholiques
 et patriotiques du diocèse je fus informé par mon suc-
 cesseur à la cure de St. Louis par ordre de l'évêque que dans
 un mois je devais quitter ma paroisse et prendre charge
 des deux plus jeunes et plus pauvres missions du diocèse.
 Deux semaines plus tard je recevais la lettre officielle de
 l'évêque m'ordonnant de quitter ma paroisse et m'assi-
 gnant la mission de Rogersville et d'Acadiville. Il
 s'agissait de quitter la paroisse la mieux organisée du
 diocèse, son église que j'avais bâtie et que je venais à
 peine de terminer un presbytère fort confortable, mes
 autres

de prédilection et mes bons et zélés paroissiens que j'avais desservis pendant 16 ans. Aux yeux du public c'était une véritable dégradation et surtout vu que les missions que l'on me donnait en échange venaient à passer par une femme qui m'avait occasionné de déboursés \$ 3500.⁰⁰ et que le gouvernement et la charité publique avaient dû soulager ces missions par des collectes et des aumônes. Le changement de paroisse était de nature à indiquer un châtiment infligé par l'ordinaire. Les circonstances justifiant parfaitement cette interprétation, et me trouvant tout à coup sans ressources ma position est devenue fort embarrassante. Car j'étais par le fait sans moyens de rembourser les 3500.⁰⁰ dépensés trois mois auparavant pour soulager les colons. Ayant emprunté ces montants aux banques, je comptais d'abord sur un salaire fixe, ce qui me justifiait d'avoir fait cet emprunt. Mais mon changement m'a été fort funeste financièrement. Toutefois pour éviter les troubles et les scandales, je me suis soumis sans résistance quoique je me visse injustement et cruellement traité par mon évêque qui ne m'avait nullement consulté avant sa décision et auquel je renais de payer \$ 150.⁰⁰ pour l'aider à payer les dettes de l'évêché.

Pour des motifs et des raisons qu'il ne m'appartient pas de juger, car il est moi, l'évêque et moi, Père (de fait). Mon évêque m'a retiré sa confiance et son amitié et il me traite depuis huit ans avec le plus profond mépris et comme un ennemi, me considérant comme un loup dans la bergerie.

Permettez moi Em. B^{ne} malgré que la tâche soit des plus pénibles et accablante, d'énumérer certains faits et actes épiscopaux qui tendent à détruire ma réputation et à diminuer mon influence pour le bien, et à me dégrader devant le public. Heureusement que mes œuvres et mon administration sont connues de tous. Je jouis encore Dieu-merci de la confiance du clergé et de la population catholique et... protestante. Je regrette de constater que l'attitude de l'évêque à mon égard et vis à vis des œuvres qui intéressent le public en général tend à diminuer le respect, le prestige, la confiance et l'attachement aux autorités dirigeantes. Je suis heureux de posséder la confiance et l'estime en même temps que de toute les paroisses que j'ai desservies depuis 20 ans. Je regrette énormément avoir perdu la confiance de mon évêque. Mais à moins que l'on ne me démontre que j'ai mérité d'être privé de ce bien inappréciable je ne puis en prendre la responsabilité.

- 1.^e Je suis accusé par une lettre écrite par feu Mgr. McIntyre à un avocat de la province de Québec sur les avances de Mgr. Rogers d'avoir moi-même librement et sans y avoir été forcé fermé le collège de S. Louis pour des motifs d'animosité envers mon évêque. Je ne me crois nullement responsable de cette fermeture regrettable et c'est une injustice et une cruauté que de m'en imputer l'odieux. Je prétends pouvoir prouver le contraire au besoin.
- 2.^e En 1881 Mgr. M'écritait qu'il me poursuivrait aussi loin que la justice le permettrait et il me déclara que je ne serais jamais dans ses bonnes grâces.
- 3.^e Il m'a refusé la permission d'assister à la profession religieuse des élèves de mon couvent et aux ordinations de mes élèves et protégés du Collège S. Louis. Sur 8 prêtres Académiciens du diocèse de Chatham 4 sont élèves de ce collège.
- 4.^e Parlant un jour à un jeune prêtre mon protégé, il m'a comparé au serpent dont il écraserait la tête et menaçant chatiment si on osait me montrer de la sympathie.
- 5.^e Il a averti mes confrères de ne pas m'inviter à l'occasion de la visite pastorale disant qu'il ne voulait ni me voir ni me parler.

- 6^e Il a refusé de me laisser prendre part à la Courbe Académique de 1890 qui était autorisée par le métropolitain et bénie par le S. Père. Ce refus a beaucoup indigné le public et profondément mortifié les Acad. qui comptent 120 000 h. dans l'Acadie. Un autre prêtre Acadicien invité à donner le sermon de circonstance en f^{te} empêché par le même évêque.
- 7^e A l'occasion de ma visite de Nouvelle au 1887 je fus accablé de reproches et d'invectives de la part de l'évêque en présence des prêtres du diocèse réunis.
- 8^e Le 29 X^{bre} 1888 j'écrivis à Mgr. une lettre, citée plus haut voir p. 19 avec la réponse 193. Je faisais une humble demande de soumission et de réconciliation. Je fus repoussé par une réponse où on lit ceci: Je préfère que vous ne veniez pas me faire une visite au nouvel au. Je ne puis exprimer pour vous une amitié cordiale, de sorte que je serais tenté de vous adresser les paroles de M. S. à un de ses disciples venant pour l'embrasser: Ad quid venisti? Recevant cette lettre je vis clairement qu'il était impossible pour moi d'arriver à une réconciliation et le cœur brisé je pus voir l'Arch. d'Halifax. Il me conseilla de quitter le diocèse de Chatham et de venir dans son diocèse. Ce qu'il me renouvela par écrit plus tard

225
je fis la proposition à mon évêque en mars 1888 et
je suis sans réponse.

9 J'ai rencontré mon évêque plusieurs fois en chemin
de fer, et il ne m'a porté aucune attention, Ceci a
été remarqué et a produit une très mauvaise impres-
sion. Au mois d'août dernier comme il s'agissait
10 de la visite pastorale et de la confirmation dans cette
partie du diocèse j'écrivis une bonne et respectueuse
lettre à l'évêque, l'invitant à venir à Rogersville
confirmer 225 enfants et ajoutant que nous serions
très heureux de le recevoir. Il me répondit par un télé-
gramme ... "Dans mon programme pour la confirmation
Rogersville n'est pas compris." Il y a quatre ans que
La Cqr. n'est pas venue à Rogersville. Ce refus a contristé
humilié et provoqué tout le monde prêtre et laïques
Catholiques et protestants. La chose est d'autant plus
remarquable que toutes les paroisses voisines ont été visitées
excepté Rogersville qui n'est d'ailleurs qu'à 7 lieues de
Chatham et qu'à un quart d'heure en chemin de fer. Ne
pouvant plus laisser les choses dans le statu quo j'écrivis
à l'évêque le 16 août et l'informai de ma détermination
à régler les questions et je lui proposai d'aller à Rome
Je n'ai reçu aucune réponse. Je suis allé voir le métro-
politain

pour le consulter, Il m'a offert de nouveau une situation dans vos diocèse et me consulta d'écrire de nouveau à mon évêque et faute de réponse d'écrire alors à Rome. J'ai réitéré ma demande sans plus de succès. Ayant écrit à Rome j'ai reçu avis de votre Em.^{Re} de mettre mon explication par écrit. Repoussé de mon évêque à qui je ^{ne} puis adresser la parole; *ubi sunt misericordia tua antiqua Dne.* Dans mon abandon je me réfugie auprès du Père commun des fidèles. Le glorieux Pontife Léon XIII l'ami le protecteur le Père du faible du pauvre de l'ouvrier. Je sollicite avec humble protection et direction dans mes épreuves. Je réclame le privilège et travailler à l'avancement de mes compatriotes librement et sans entraves injustifiables. Je demande pour ma paroisse les sacrements que N. S. a institué pour les enfants nonobstant les difficultés qui peuvent exister entre leur Pasteur et leur évêque. Je prie humblement Votre Em.^{Re} de considérer le passé et le présent des Acadiens et de prendre en considération leur position et leur condition dans les Prov. Marit. N'ayant aucun représentant de leur race dans l'épiscopat ni dans le haut clergé, ils n'ont par conséquent aucune protection, sympathique et vraiment intéressée à leur avenir. C'est la première fois

qu'un enfant des proscrits de 1755 frappe aux portes
du Vatican. Or il est écrit *Peplata et aperietur*. J'en
père donc qu'elles s'ouvriront pour laisser descendre sur
l'Acadie la bénédiction du Seigneur et les faveurs et
les privilèges que l'Eglise universelle accorde à ses enfants
Joannis et dévoués, et combattants. In te Domine speravi
non confundar in aeternum.

- 1 Il n'y a pas eu de retraite ecclésiastique dans le diocèse de Charlottetown depuis 6 ans.
 - 2 Depuis 6 ans il n'y a pas de grand Vicaire.
 - 3 Les ffr. de la Doctrine chrétienne sont partis du Prov. Marit. depuis 1881.
 - 4 Le grand Vicaire et l'ancien Secrétaire ayant cité illgs. devant le Métropolitain pour une lettre injurieuse et diffamatoire, les accusant de conspiration, ils ont perdu leurs titres.
 - 5 Plusieurs curés ont été changés et dégradés à la suite du désaccord avec l'évêque, il y a un malaise général dans le diocèse.
 - 6 L'Archevêque Coirvelly disait autrefois qu'il ne consentirait jamais à ce qu'il y eût un évêque français dans l'Acadie et qu'il espérait que la langue française disparaîtrait entièrement (historique).
 - 7 Il n'y a jamais eu de prêtre d'origine Acadienne dans le Diocèse d'Hali-fax. (Le présent Archev. et son prédécesseur se sont montrés plus sympathiques pour une population de 120000 amér.)
- Cela en dû au manque d'instruction que leur soit sympathiques, collège français, etc. —
- Celles sont les observations du P. Richard portées à Rome. Une telle cause que celle du P. Richard et celle des Acadiens était difficile à juger à si grande distance. Cela aurait exigé des recherches longues sérieuses et intéressées.

Une cause ne se juge pas sans avocat de la part du plaignant et le P. Richard n'avait aucune personne à Rome qui s'occupât de ses intérêts. Une enquête eût été nécessaire. Malheureusement le Card. Simeoni vint à mourir sur ces entrefaites et la requête du P. Richard resta sans réponse. L'épreuve continua donc pour le P. Richard. Dieu se plaît quelquefois à éprouver ses saints. Dans toute cause juste il faut une véritable déposition. Et le P. Richard acceptait volontiers d'être cette victime - pour le triomphe de la cause académique.

A Son Em.

R^{me} le Card.

Ladochoroschi

Succes. du Card.

Simeoni

Enfin le P. Richard écrit de nouveau à Rome au Successeur du Card. Simeoni défunt. Em^{te} Leigneur. Le 15th jbre 1899.

J'avais l'honneur d'adresser du Palais du Card. de Québec une lettre à Son Em. R^{me} le Card. Simeoni une lettre lui demandant la permission d'aller à Rome pour soumettre à la Congr. de la Prop. certaines questions importantes au point de vue de la religion et des intérêts de l'Eglise en Acadie. Le 19 jbre je reçus de Son Em. R^{me} une missive m'avisant d'envoyer par écrit mon exposition et d'envoyer ainsi les dépenses du voyage et mon absence de la paroisse. Le 16 jbre je fis enregistrer une lettre au Bureau de Poste de Rogersville contenant mon exposition, un certificat du R^{me} S. Mgr. O. Prime arch. d'Halifax et un autre contenant d'autres documents. N'ayant reçu aucune nouvelle depuis

j'ai supposé que la mort du Card. Simeoni avait interrompue
 le processus. C'est pourquoi je prends la respectueuse liberté
 d'attirer l'attention de votre Em. Rev^{me} sur cette affaire.
 Je ne veux pas ni ne desire presser ou gêner les autorités Ro-
 maines, mon but n'est que d'exprimer de nouveau mon
 bon vouloir et mon désir d'aller à Rome afin d'expliquer
 en personne les avances contenues dans mon exposition
 et répondre aux répliques que Mon Evêque le R^{me} S.
 Rogers év. de Chatham a cru bon de faire parvenir à
 la Propagande. Comme je personifie la Cause Acadienne
 ayant travaillé depuis 22 ans par des moyens que j'ai
 cru légitimes et justifiables dans les circonstances parti-
 culières où je me suis trouvé. Je sens la responsabilité
 qui repose sur moi. Ce n'est pas tant ma personne que je
 desire protéger que l'avancement et la sauvegarde de nos
 Acadiens qui réclament par mon intercession leur part de
 patronage, et une juste protection, de leurs droits de
 Catholiques romains. Il n'y a pas dans l'Eglise de popu-
 lation plus soumise plus respectueuse et plus dévouée à
 la religion que les Acadiens. Mais ils ne peuvent tolérer
 sans faire de respectueuses réclamations, l'oppression auquel
 on veut les soumettre. Lorsque les autorités romaines seront
 au fait de choses et comprendront la vraie situation
 alors nous serons pleinement satisfaits et confiants. Nous
 pensons que notre nombre et nos services rendus à l'Eglise
 dans ce pays arrosé des larmes et du sang de nos Pères
 nous donnent droit de réclamer du Père commun des fides
 protection direction justice et la reconnaissance de nos droits
 légitimes. Si il fallait une victime pour la cause Aca-
 dienne j'ambitionnerais le bonheur d'être jugé digne
 de l'être. Je peux m'être trompé dans le choix de moyens
 pour servir l'Eglise et ma patrie, mais bien sait si le
 pays me rendra témoignage que mon ambition n'a pas
 été égoïste mais désintéressée. Je ne cherche pas ma justi-
 fication, encore moins l'humiliation de mes supérieurs.
 Que j'ai tâché de servir loyalement et fidèlement.

Je n'ai qu'un désir celui de voir le salut de pauvres Académiciens persécutés frappés d'excommunication et plus que martyrisés. En entrant dans le sacerdoce je croyais dans cet état pouvoir faire davantage pour mes compatriotes sans négliger les autres nationalités, et me voila pour ainsi dire prisonnier dans la patrie de mes Pères, et réduit à l'impuissance de continuer les devoirs entrepris au profit de ma Mère l'Eglise et de ma Mère Patrie - Je demande donc humblement et respectueusement à Votre Em^e Rome de vouloir bien prendre en sincère considération ma position pénible et la condition de mes compatriotes. Je suis convaincu que Rome connaissant le véritable état des choses, ne permettrait pas que des enfants aussi dévoués à l'Eglise que l'ont été les Académiciens restassent plus longtemps dans l'oubli et dans l'abandon. C'est à Rome même qu'il importe de traiter ces questions au foyer de la maison Paternelle. Pardonnez Rome Leigneur cet élan de mon cœur, il se sent libre dans l'atmosphère qui entoure le Vatican. Je me soussis etc. M. T. Richard.

Parmi tant de questions portées à Rome, tous les jours, est il toujours facile de se tenir de bien connaître le fond des choses. La question du P. Richard était bien délicate et il était seul à la défendre. Et au lieu de donner des preuves, il promettait de les donner plus tard si on lui demandait. De son côté Mgr. Rogers avait envoyé ses raisons et ses répliques. Le P. Richard

La P. Richard s'étant offert en victime pour le triomphe
de la cause Acadienne. Il a fait plus par ses épreuves et
ses humiliations que par ses succès ^{et triomphes} qu'il avait obtenus
au de cause. N.S. a vaincu par sa mort et par
sa croix. O mors ubi est victoria tua.

Reponse de Rome. (traduction)

Roma le 20 Aout 1892. Les plaintes que vous nous avez adres-
sées dans votre lettre du 13 gl'n de l'année écoulée, la la-
conduite du R.P. Evêque de ce diocèse, tant au sujet des habitants
Acadiens qu'à votre sujet n'ont pas été trouvées du tout
conformes à la vérité des choses. Ce que vous racontiez en
effet ou bien est dénué de réel fondement ou trop étendu
et détourné dans un sens improprie. Donc on n'a rien
étudié rien fait à ce sujet. En vous signifiant ces choses
je vous exhorte avec véhémence de vous abstenir désormais
de pareilles plaintes, de vous adonner davantage à l'homi-
lité chrétienne et d'avoir soin de donner à votre évêque
le respect et la civilité et l'obéissance avec plus de zèle.
Je prie Dieu humblement afin que sa grace vous aide tou-
jours. Votre très dévoué serviteur Pour le Card. préfet

Donat Sharritte
off.

Ignace arch. de
Montréal succ.

Le Préfet de la Propagande était absent de Rome à
cette date. Les sous secrétaire Donat Sharritte off. a fait

une enquête, il est venu conférer avec Mgr. Rogers mais
est reparti sans voir et entendre le P. Richard, C'est
donc le Délégué Mgr. Donati Sbarretti qui a toute la
responsabilité de l'affaire. C'est le même qui vien-
dra comme Délégué Apostolique au Canada et qui
vintera toutes les paroisses Acadieunes et pourra alors
juger et apprécier le prêtre dévoué qu'il a condamné.
C'est lui même qui fera nommer le P. Richard Prêlat
domestique de S. S. Pie X

Submission pleine et entière du P. Richard

5 jbre 1892 La lettre n° 941 datée du 21 Août dernier que
votre Em. R^{me} a daigné m'adresser m'est parvenue le 2 Septembre
Je n'ai plus rien à répliquer. Je dois me soumettre et obéir
Dans mon exposition j'ai affirmé que je n'avais
rien qui ne fût susceptible d'être prouvé. Je pensais
que dans ce cas où mes avances seraient contredites
j'aurais l'occasion d'expliquer et de prouver, Mais
je vois que l'on est arrivé à une décision d'après
la réplique et les explications de mon évêque. Je
m'y soumet de grand cœur et je remercie la
main qui me frappe et me humilie. J'ai demandé
à mon évêque la permission d'aller à Rome, j'ai deman-
dié à la Propagande la même faveur afin d'expliquer
personnellement les circonstances, on m'a refusé ce
privilege.

et j'ai été avéré de faire mon exposition par écrit, réservant les preuves pour plus tard. Le résultat c'est que mes plaintes sont considérées comme sans fondement non véridiques exagérées, et je ne puis répliquer. *Non mea voluntas Dⁿⁱ sed tua fiat. Bonum mihi quia humiliast me. Nemo loqui. Roma locuta est. causa finita est. Calicem accipiam.* Je m'efforcerais avec toute la diligence possible de suivre les bons et salutaires conseils que votre Em. R^{me} a daigné me donner. Je comprends la délicatesse de ma position et j'aime mieux faire le sacrifice de ma volonté et de mes opinions que d'encourir les reproches de mes supérieurs ecclésiastiques à qui je dois obedientiam et reverentiam. Si l'humiliation et le sacrifice que je suis appelé à subir pour la paix et le bon ordre peuvent contribuer au succès de la cause Académique et à la reconnaissance des droits méconnus du peuple Académique, j'en bénirai le Seigneur. Je me soumet avec le sentiment de la soumission la plus sincère.

De Votre Em. etc.

P.S. Ayant fait acte de soumission et d'obéissance si je suis digne de quelque considération auprès de Votre Em. R^{me} Je demande humblement et avec instance la permission d'aller à Rome non pour réclamer ou porter plainte mais pour donner des informations

authentiques et détaillées sur la situation des Académiciens dans la Prov. Eccles. d'Halifax. C'est l'unique faveur que je sollicite de la Congr. dont vous êtes l'hôte, le préfet et digne préfet.

9^{bre} 1892

Nouvelle réponse de Rome.

R. Dne Ce n'est pas avec une joie médiocre que j'ai reçu la lettre du 3 écoulé. Les sentiments que Vous y exprimez convenablement très bien à un Prêtre dont les œuvres de piété et de bon zèle ne nous étaient pas inconnues ici dans cette Congrégation. Je vous loue par conséquent de ce bon exemple d'humilité chrétienne que vous donnez et en même temps je me vois obligé de vous signifier de vouloir sacrifier votre proposition de venir jusqu'ici. Il ne peut en effet en résulter aucun bien. Je prie Dieu de vous conserver.

C'est à Vous in X^{te} Card. Ladowhousky

Aug. Arch. de Larion
pro secret.

Cette fois c'est le Card. lui-même qui parle avec dignité apostolique et non son sous-secrétaire et la condamnation si on peut appeler ainsi son paternel refus est pleine de modération et d'affection apostolique.

Le P. Richard fait sa soumission pleine et entière au Card. d'abord puis à son évêque Mgr Rogers.

A son Em.
R^{me} le Card.

Je n'ai rien à répliquer, Je dois me soumettre et obéir. Dans mon exposition j'ai affirmé que - etc.

Soumission
du P. Richard à
M^{rs} Rogers.

M^{rs}. J'ai reçu une réponse de la
Propagande à mon exposition du 13
gré 1891. Je m'attendais à une enquête

de quelque sorte afin de fournir l'occasion de
m'expliquer. Mais on a décidé autrement. Ce n'est pas
à moi à y trouver de faute. Mon devoir est de me sou-
mettre et d'obéir et de faire le sacrifice de ma volonté
et de mes opinions. Fiat voluntas tua, Bonum mihi
quia humiliasti me. La permission d'aller à Rome m'é-
tant refusée Je devais m'attendre à ce résultat. Toute-
fois puisque la Providence l'a permis ainsi, Je me rési-
gne volontiers. Je félicite Votre Gr. Je vais adopter une
ligne de conduite qui Je l'espère satisfera les intéressés.
et réparera les torts dont j'ai pu me rendre coupable.
Si Votre Gr. a quelques suggestions à me faire quelque conseil
à me donner ou direction, quelques réparations satisfai-
santes à m'imposer Je suis prêt et disposé à me conformer
à ses volontés et à ses desirs. Je demeure M^{rs}. Votre Esclave
soumis et respectueux
H. Richard.

Cette soumission si humble si sincère nous rappelle une autre soumission. Celle de l'illustre Fénelon ^{arch. de Chambray} plus édifiante que la victoire de son illustre adversaire l'évêque de Meaux le grand Bossuet.

Après ces regrettables incidents le P. Richard continua à se dévouer à faire le bien dans sa paroisse. Ses amis bien trompés et unis à Dieu ne se laissent pas déconforter par les revers. Quelques années plus tard en 1905 il recevait comme récompense des bonnes œuvres et comme compensation de son humble soumission la dignité de Prélat domestique de Sa S. Pie X et il recevait la visite du Délégué Apostolique au Canada Mgr. Falconio et en 1907 celle de Mgr. Donati Sbarretti son successeur le même qui lui avait notifié que ses plaintes et observations n'étaient pas agréées à Rome, ⁽¹⁾ mais déjà Mgr. Rogers était allé rendre compte au Souv. Juge de son administration. En février 1907 il paraissait devant le Dieu de ^{toute} Miséricorde et de justice, ... le compte qu'il avait à rendre les Pasteurs des ames

- (1) Le P. Richard avait été bien étrangement traité par Mgr. Donati Sbarretti surintendant de la Prop. lors de son appel à Rome. Mais celui-ci changea d'opinion sur le compte des P. Richard. Ce fut ce Mgr. Sbarretti qui fit les démarches pour l'élevation du P. Richard à la prélature romaine puis lorsque Mgr. Richard fit son voyage à Rome Mgr. Sbarretti lui donna des lettres d'introduction auprès du Card. Merry del Val, du Card. Gotti, et du Majordome Mgr. Prislatti lettres qui furent d'une très grande utilité à Mgr. Richard.

est redoutable, et omnis homo mendax. Mgr. Rogers a pu se tromper avec les meilleures intentions et animé du meilleur zèle pour le bien des âmes et de la religion. Il a pu être mal renseigné par des personnes également animées des meilleures intentions. Le P. Richard (il le disait lui-même à la fin de sa vie) n'a été mal jugé que parce qu'il a été mal compris... Qu'il n'ait eu aucune tort... qui serait assez téméraire pour l'affirmer. Son attachement à un peuple pauvre et malheureux lui a attiré de pénibles épreuves. Le P. Richard apprenant que son vicaire était bien malade se rendit à son chevet et l'entretien fut très touchant. Mgr. Rogers et le P. Richard s'étaient aimés véritablement, même pendant leurs difficultés et malgré leurs malentendus et la différence de leurs opinions. La réconciliation provoquée par la démarche du P. Richard et ses avances fut un sujet d'édification pour tous. Son courage à supporter les épreuves, sa résignation héroïque ne peuvent manquer d'attirer sur sa chère Acadie les bénédictions de Dieu pour qui rien n'est perdu. Qu'il se vive enfin le jour où ce peuple persécuté et méconnu recoive la récompense due à sa fidélité... à l'Eglise à la foi et à sa patrie. Ce jour peut être sa saint patrie. Déjà le peuple a reçu plusieurs fois des marques d'estime et d'amour de la part du Souv. Pont. et c'est dans la personne ^{même} de l'épêtre et de l'avocat si dévoué de l'Acadie. Il nous reste à parler de son élévation à la prélature romaine. Mais auparavant

Il nous faut parler des Conventions Acadiennes où le P. Richard a une si grande part.

Chapitre

Le P. Richard et les Conventions Acadiennes

Nous ne saurions dans les limites de ce modeste ouvrage retracer toute l'œuvre patriotique de Mgr. Richard. Car elle a été pour ainsi dire l'œuvre de toute sa vie, le grand Acadien n'ayant vécu travaillé lutté souffert que pour le relèvement religieux national patriotique de son peuple. Mais c'est surtout dans deux circonstances qu'il a déployé toute l'ardeur de son dévouement envers ses chers Acadiens au risque de donner prise à des accusations de visées ambitieuses personnelles. La seule ambition fut toujours de servir l'Eglise sa mère et l'Acadie sa patrie, dans la mesure des dons que Dieu lui avait départis et cette mesure n'étant pas ordinaire pouvait légitimer de sa part certaines aspirations dont la réalisation lui eût permis de travailler plus efficacement au triomphe de la noble cause, dont il s'était fait l'intépide défenseur. Et n'y a-t-il pas de nobles et saintes ambitions, l'enfant qui aspire à la dignité sublime du sacerdoce, n'est-il pas ^{l'ami de} la plus louable de toutes les ambitions, et S. François Xavier qui voulait conquérir

à son maître la Chine et le Japon? Le milieu animait cette
 noble tige! L'ambition, est sainte et sublime quand elle a
 Dieu pour fin. Qui le P. Richard était animé de la plus
 noble ambition. Défendre les droits méconnus de ses com-
 patriotes dans l'Eglise et dans la société.

Dans l'Eglise d'abord. Privés de tout moyen d'édu-
 cation, habitués à être persécutés les Acadiens n'aspirèrent
 à aucune position un peu élevée... Vers la fin du XVIII^e siècle
 un groupe d'Irlandais Catholiques s'étaient établis à
 Halifax et de là s'étaient répandus dans toute l'Acadie.
 Peu à peu ils s'étaient organisés en dehors de la
 juridiction des évêques de Québec et avaient formé cinq
 diocèses dans les Prov. Maritimes vidés surtout par
 les curés francisés.¹⁾ et ces cinq diocèses furent tou-
 jours régis par des évêques de langue et de nationalité
 anglaises - On ne tenait nul compte de l'élément fran-
 çais cependant premier occupant et fondateur de la
 religion Catholique en Acadie. Encore enfant le jeune Marul
 Richard avait constaté avec étonnement cet étrange
 état de choses et il avait dit naïvement: Quand je
 serai grand cela changera. Les enfants ont quelquefois de
 ces paroles prophétiques. Quoiqu'il en soit c'est à la réalisation

(1) L'œuvre de la Propagation de la foi œuvre continuellement française
 a alloué à la Prov. Eccl. d'Halifax près de 2 millions (1908-1937) francs
 répartis entre les cinq diocèses.

de la rive qui travaillera le P. Richard toute sa vie avec une persévérance inébranlable.

Pour cela il fallait presque révéler à Rome l'existence d'un petit peuple demeuré malgré les persécutions les plus moines, fidèle à sa foi comme à sa langue.

En 1877 une occasion des plus favorables s'présenta. Nous voulons parler d'un pèlerinage canadien à Rome. A l'occasion des noces d'or sacerdotales de Presx. Le Canada français dont les fils quelques années auparavant s'étaient levés pour la défense des droits territoriaux du S. Siège, ne pouvait demeurer étranger au grand mouvement qui allait entraîner vers la Ville éternelle, les pèlerins du monde entier. Un pèlerinage canadien français fut organisé sous la direction de Mgr. Racine évêque de Chicoutimi. L'occasion assurément était belle pour les Acadiens jusque là ignorés et systématiquement tenus à l'écart par leurs chefs spirituels et temporels de s'affirmer comme peuple distinct dans la Puissance du Canada. Ne formaient-ils pas à cette époque une population catholique qui avait la majorité ^{80%} dans plusieurs diocèses et ^{50%} une grosse minorité dans les autres. L'heure n'était-elle pas venue d'attirer l'attention du Pasteur Suprême

sur cette portion de son troupeau qui persévèrent comme lui^{lui} avait gardé dans toute leur pureté la foi et les traditions catholiques de la Fille aînée de l'Eglise.

Le P. Richard alors curé de St. Louis saisit avec empressement l'opportunité de cette manifestation religieuse universelle et lança dans le Moniteur Acadien un appel en faveur d'une représentation acadienne dans le pèlerinage Canadien français. Si nous en croyons un rapport du temps, l'épiscopat des prov. Marit. s'en emut et montra quelque mauvaise humeur. Mais comme les Irlandais de leur côté avaient résolu de se joindre à leurs compatriotes du Canada, il n'osa pas s'opposer à ce mouvement français dont la piété envers le Souv. Pont. était le principe inspirateur. Mgr. Rogers accorda^{tr} volontiers au P. Richard l'autorisation et l'organisation du groupe acadien, et de se rendre à Rome avec les Canadiens français. Une adresse devait être présentée au S. Père. par le grand Vicaire Barry au nom de l'évêque et du diocèse de Chatham, et nous remarquons dans les lettres de Mgr. Rogers au P. Richard une certaine insistance à ce que ce dernier fut présent à la lecture de cette adresse. Le Curé de St. Louis était trop rempli de l'esprit de soumission envers l'autorité dont il relevait pour se permettre d'éluder le moindre désir de son Evêque.

mais d'un autre côté il entendait bien aussi remplir son mandat de représentant du clergé français et de la population française des Provs Marit. et dans une audience particulière il présenta lui même au Souv. Pont. une adresse dans laquelle il retraça l'histoire lamentable en même temps en même temps qu'héroïque du peuple martyr. Pie IX se montra très touché du récit des persécutions endurées par les Acadiens non moins que de leur attachement à la sainte Eglise. Mais l'auguste Pontife touchait au terme de sa carrière et l'heure n'était pas encore venue de faire droit aux revendications religieuses de ce petit peuple fidèle. Toutefois cette première démarche du P. Richard ouvrait aux Acadiens la porte du Vatican et c'est de cet événement que datent leurs relations comme peuple avec le S. Siège. Nous en parlerons plus loin, à l'occasion des autres voyages du P. Richard à Rome. (P. Gildas Acadiana)

En 1880, Les Canadiens voulurent célébrer avec un élat inaccoutumé leur fête nationale la S^t Jean Baptiste. Ce fut dans la cité de Champlain à Québec que se réunirent le 24 juin les délégués de chaque paroisse de l'Acadie. Dans son manifeste à tous les groupements français les invitait à venir à Québec le 24 juin le Comité d'organisation s'adressant en particulier aux Acadiens s'exprimait ainsi: Vous y viendrez Vous aussi Acadiens courageux et fidèles, race indomptable que ni la guerre ni la persécution n'ont pu courber ni détruire, jamais plein de sève violemment arraché d'un grand arbre, mais qui renaît et repart au soleil de la liberté. Vous ensemble nous célébrerons la S^t Jean Baptiste par des réjouissances dont Québec gardera le souvenir. Ce message et appel fraternel communiqué aux Acadiens par le Moniteur Acadicien alors le seul journal français des Prov. Marit. retentit comme un Logan uni foras d'un bout à l'autre du pays. C'était la première fois que le peuple martyr était convoqué nominativement à des assemblées nationales depuis le jour où l'enfant Lawrence l'avait rassemblé il y avait cent vingt et cinq ans pour la suprême dépense. L'invitation fut donc accueillie

avec enthousiasme, et dans chaque paroisse de l'Acadie des délégués furent choisis pour se rendre à Québec. Il s'en trouva au delà de cent pour représenter le groupe français des Prov. Marit. On y remarquait Pascal Poirie, avocat Landry, juge à la Cour Suprême, le P. Girouard le P. Biroz, directeur du Collège S. Louis, et surtout le P. Richard.

Par une attention des plus délicates les organisateurs du Congrès avaient réservé exclusivement aux délégués Acadiens la septième Commission inscrite au programme. C'était leur faire la part large et belle et proclamer en même temps malgré l'identité d'origine et de langage la distinction qui existe entre les deux groupes français du Canada. Parmi les membres de cette Commission figurait le P. Richard alors Curé de S. Louis. On y lut deux rapports, l'un sur la situation particulière des Acadiens dans la Confédération l'autre sur les groupes Acadiens de la Prov. de Québec. Au nombre des propositions émises, notons celle de l'abbé F. X. Cormier tendant à ce qu'une convention composée de délégués nommés dans les Prov. Maritimes fut convoquée au mois de juillet 1881 à Memramcook pour s'occuper des intérêts généraux des Acadiens. Le P. Richard proposa qu'une copie des résolutions adoptées par la Commission acadienne à la Convention de Québec fut transmise aux évêques

de la province ecclésiastique d'Halifax avec ²⁴⁵pride de
les bien. Toujours chez le grand patriote le souci de ne rien
faire touchant l'intérêt du peuple acadien en dehors de
l'approbation de ses supérieurs hiérarchiques. Lui qu'on a
voulu représenter (bien à tort) comme indépendant de l'autorité.

Un banquet qui fut donné le 24 au soir une place d'honneur
fut donnée aux Acadiens. Et ce banquet fraternel présidé
le Marquis de Lorne gouverneur général du Canada avec
sa maison militaire, le lieutenant gouverneur de la province,
l'Archevêque de Québec ^{etc.} Au nombre des toasts il y eut
un pour les Acadiens - le M^r. A nos frères les Acadiens.

Nous l'avons dit. La 1^{re} Commission fut pour les Acadiens ^{etc.}
Elle était ainsi composée. Président M. G. A. Girouard ... Secrétaire
Pascal Poirier. Parmi les membres de cette Commission, on
remarquait. M. G. A. Girouard, Johnson M^r. Michaud M^r. Bourgeois
l'Abbé Cormier. P. A. Landry le M^r. Richard - Arsenault
Robidoux Fontaine M^r. Lefebvre et autres personnages aux connais-
sances. On organisa une société de colonisation dont le P^r. M.

Richard fut plus tard le Président. et on invita tous les
amis de l'Acadie à fonder dans leurs paroisses des sociétés
semblables. Mais la principale résolution fut celle-ci :

Une Convention composée des délégués nommés par les Acadiens
des Prov. Marit. sera convoquée à Memramcook au mois
de juillet 1881 pour s'occuper des intérêts de l'Acadie.
et le comité exécutif de cette Convention est nommé et
composé comme il suit. Président l'hon. P. A. Landry,
Vice prés. J. A. Arsenault, secrétaire Girouard et M^r. Johnson
Hart, Poirier, Prosper Paulin.

C'est à partir de ce jour que les groupes épars des
Acadiens séparés jusqu'alors unirent pour ne faire qu'un seul
peuple. C'est le revêt national. Le peuple acadien prend
conscience de lui-même.

Donc la 1^{re} Conv. Acad. se
fit à Memramcook le
24 et 25 juillet 1881

Chaque paroisse des Prov. M. p^{re} Convention. L. 2. 7
envoie 3 délégués choisis
La première question à traiter était celle d'une Fête natio-
nale.

^{1^{re}} Convention Nationale du Ac. à Memramcook
 1^{re} Question Choix d'une fête Nationale générale pour les
 Acadiens.

Il y avait ensuite la question de l'éducation, 2^e Celle de
 l'agriculture, 3^e de la Colonisation, 4^e de l'émigration,
 5^e Celle de la presse: nécessité d'encourager et multiplier
 les bons journaux.

Le 20 juillet 1881 5000 personnes se trouvaient réunies au
 Collège de St. Joseph Memramcook. La messe solennelle fut célébrée
 par le P. H. Givouard curé de Havre au Toucher l'un des plus anciens
 prêtres acadiens. Outre un grand nombre de prêtres on remar-
 quait dans l'assistance Sir Hector Langevin ministre des
 Travaux publics au Parlement fédéral, l'honor. P. A. Landry prés.
 et M. G. A. Givouard M. P. Secrétaire de la Cour. qui occupaient des sièges
 d'honneur près de la balustrade. Des ministres des sénateurs des
 députés et les rédacteurs des principaux journaux de l'Acadie
 et du Canada.

Après la messe le P. Richard monta en chaire et pendant
 une heure tint l'auditoire sous l'émotion de sa parole affor-
 mée. Magnifique pièce d'éloquence qui touchait aux questions
 les plus vitales du peuple acadien. Le prédicateur avait pris pour
 texte les paroles du Psalmiste Beatus populus, Heureux le peuple
 qui a le Seigneur pour Dieu. Après avoir démontré par
 l'écriture par l'histoire et par les raisons les plus éloquentes
 que la religion est ^{vraie} capable de faire le bonheur des individus

et des peuples, le P. Richard décrit longuement l'influence de la religion sur le peuple Acadien qui sans elle n'aurait pas survécu aux persécutions dont il a été victime et termine par l'exposé des moyens de le maintenir dans l'esprit religieux de ses pères et qui sont l'éducation l'agriculture et la colonisation.

Ce sermon produisit sur l'auditoire la plus vive impression. Le P. Richard s'y révéla comme un orateur de premier ordre. La stature superbe, la parole enflammée, les gestes nobles et majestueux du prédicateur non moins que la renommée qu'il s'était ^{deja} acquise par ses travaux et ses épreuves, tout faisait présager en lui l'un des membres les plus influents et les plus actifs et le porte-parole autorisé de ses concitoyens dans les délibérations de l'assemblée.

A quatre heures l'après midi eut lieu au plein air dans la cour du Collège l'ouverture solennelle de la Convention.

Le Président M. Landry pronouça le discours d'ouverture. Après lui le Ministre des Travaux Publics à Ottawa Sir Hector Langevin prit la parole pour encourager les Acadiens à conserver leur langue leurs traditions à développer l'éducation favoriser leurs collèges et à rester dans leur belle acadie. On entendit encore M. J. P. Rhéaume ^{président} de la Société S. J. Baptiste de Québec et l'un des plus chauds amis de la cause Acadienne.

Enfin on arriva à la grande question, l'établissement d'une fête nationale pour les Acadiens.

Le sénateur Pascal Poirier soumit à l'assemblée le rapport de la commission spéciale sur le choix d'une fête nationale. Deux propositions avaient été émises. La une par M. Pabst. Chasson de Charlottetown seconde par le M. P. St. Boncal en faveur de l'Assomption 15 août, l'autre par Piquemouche en faveur de l'Assomption 15 août, l'autre par M. Hou. P. A. Landry seconde par le P. Bourgeois en faveur de la S^{te} Jean Baptiste.

La discussion s'engagea bientôt ardente passionnée.
Deux parties se trouvaient en présence, la faveur de l'Assom-
ption s'abord le R. P. Jean Chaisson de l'Île du Prince E.
qui était le promoteur, secondé par le P. St. Doucet
le P. Richard Girard Belliveau. Mais ils avaient devant
eux une ardente opposition. M. Hon. P. Et Landry le
P. Bourgeois Jos. Pelletier et D'Amour, qui se pronon-
çaient pour la fête des Canadiens la S. Jean Baptiste.
Les discours succédaient aux discours. Le part et d'autre
l'enthousiasme allait croissant. Ardeur était la lutte.
C'est avec regret que nous nous voyons forcé à tronquer
les discours et à n'en donner que quelques extraits. Il
faut lire ces œuvres d'éloquence dans le livre de M. Ar-
bidoux « Les Conventions Académiques ».

E. P. St.
Doucet

Il désire une fête qui se rattache à l'origine du
Peuple Acadien, à sa histoire, une fête patrio-
tique populaire qui s'impose par elle-même.
La France Chrétienne et Catholique s'est choisi
la S^{te} Vierge comme Patronne. Regnum Gallie Be-
gnem Maria. Les aïeux qui vinrent fonder une
nouvelle patrie en Acadie avaient pour fête l'As-
somp^{tion}. Pourquoi les Canadiens ont-ils choisi
la S^t Jean Baptiste? Pour de bons motifs qui
leur sont particuliers mais qui ne conviennent aucunement
du moins cela paraît ainsi, aux Acadiens. Considérez comme
modèle de tempérance le saint précurseur est un excellent
patron pour les sociétés de tempérance, mais non pour un
peuple en particulier. Notre nationalité est-elle distincte
de celle des Canadiens, Notre histoire est-elle différente
de la leur. Les Acadiens forment-ils un peuple distinct
quelque petit qu'il soit? Si oui, choisissez une fête
qui nous soit propre. Soyons notre fête à nous comme les Cana-
diens ont la leur. Chaque peuple a son patron. S. Stanislas pour
la Pologne

St^e Elisabeth pour le Portugal St. Patrice pour l'Irlande, pour nous
je ne vois aucune coutume qui nous indique que la St^e Jean B.
pris par les Canadiens soit en notre fête nationale.
Les Canadiens ont la leur, Ouyous la notre. peuple dis-
tinct, notre histoire n'est pas la leur. Nous avons passé
par des vicissitudes des orages qu'ils n'ont pas connus
sans division avec eux ne perdons pas notre identité.
Nous sommes un peuple à part ne perdons pas notre
nationalité. N'adoptons pas la St^e Jean B. Choisissons
plutôt Marie pour notre patronne jamais ou ne l'avons
que en vain.

Discours
de
P. Bourgeois

L. P. Bourgeois professeur au Collège de Memram-
cook prit alors la parole.

M. Landry dit il a proposé la St^e Jean B. pour
fête nationale, je m'associe à lui, et je crois de
mon devoir de réfuter les objections qu'on vient d'élever contre
cette fête, et de combattre l'opinion de l'Assomption.
Ne pas admettre la St^e Jean B. serait une injure une insulte
indirecte faite à la face d'un peuple tout entier. En plaçant
le même jour qu'eux, les Canadiens, notre fête nationale
nous nous unissons à eux. Il faut compter sur d'autres
forces que sur celles d'une minorité Ecclésiastique qu'on a
toujours méprisée, et lésée impunément. La St^e Jean B.
est une fête française. Or 24 Juin on se réunit et on
fait le feu de joie traditionnel. Avec les Canadiens
adoptons la St^e Jean B.

Discours de M.
Pascal Poirier
l'Assomption

Nous ne donnons que quelques extraits de
ces divers discours. On objecte dit le
distinguer quelque. On objecte que l'Assom-
ption tombe pendant la coupe des joies.
Objections vraiment peu importantes. Les an-

Les uns disent Adoptons la S. Jean B. cela nous unira
aux Canadiens. Les autres disent. Cela nous confon-
drait avec eux. Peuple distinct ayons une fête
distincte. Les Ecosais les Irlandais les Canadiens ont leur
fête ayons aussi la nôtre. Notre histoire n'est pas celle de notre
peuple. Ayons notre fête de famille où nous passerons
de nos malheurs passés de nos espérances pour l'avenir.
Il est regrettable qu'on ne puisse donner tout ce long et si
beau discours. Mais il est temps d'arriver à celui
du P. Richard - Celui ci animé du plus ardent patrio-
tisme avait de vigoureux adversaires. Le Président M.
Laudry à l'éloquence si entraînante, magistrale, le P.
Bourgeois qui mettait toute son opiniâtreté de Prêtre à
faire triompher la S. Jean B. le P. Lefebvre qui disputait
avec la cause de S. Jean B. Celle de son Collège de Mem-
ramcook. D'autres enfin orateurs distingués mettaient
toute leur éloquence à faire triompher le ours l'Assomption
les autres la S. Jean B. mais rien ne résista aux efforts
du P. Richard qui emporta la Majorité. Laissons toutes les
considérations basales, futiles des divines matières et souvenons le discours
du grand Patriote Canadien.

M. le Président et Messieurs.

Discours
du P.
Richard

Comme Acadien je ne saurais garder le silence
dans cette importante occasion vu qu'il s'agit
d'une question vitale pour la Patrie. Je ne voudrais
pas que l'histoire qui racontera les événements du 22 et
du 23 juillet 1871 époque si importante de notre exis-
tence comme peuple ait à signaler le refus d'un enfant de
l'Acadie de s'unir sous le drapeau national et de le défendre
contre toute invasion.

Je regrette amèrement d'avoir à lutter contre quelques
uns de mes compatriotes au nombre desquels se trouvent
de mes meilleurs amis personnels et contre nos frères
Canadiens que je respecte beaucoup, et que j'admire à cause

de leur attachement à leur nationalité. Mais il ne s'agit pas ici de faire de la politique ou de servir des intérêts particuliers. Nous sommes convoqués ici par les organisateurs de cette Convention Académique pour affirmer notre existence comme peuple, et prendre les moyens de conserver notre nationalité. Veuillez croire M. le Président que la politique que je me propose de suivre dans cette discussion est tout à la fois libérale et conservatrice. Libérale en reconnaissant les droits des nationalités qui composent notre société, et conservatrice en défendant ^{et protégeant} nos droits. Comme peuple distinct ayant une histoire à part et une destinée à remplir. On vous a déjà démontré avec beaucoup de clarté et d'éloquence l'importance d'une fête nationale pour les Académiciens. En effet il me semble qu'un peuple qui pendant plus d'un siècle d'épreuves et de persécutions a su conserver sa religion sa langue ses coutumes et son autonomie doit avoir acquis assez d'importance pour mériter qu'il adopte les moyens d'affirmer son existence d'une manière solennelle; et cela ne saurait se faire plus efficacement que par la célébration d'une fête nationale qui lui soit propre. Tous les peuples ont senti le besoin de se choisir une fête nationale. Les Anglais ont la St Georges, les Irlandais la St Patrick. Les Canadiens la St Jean B^t; les Sauvages même ont une fête nationale, la St Anne. Ainsi M. le Président, vous voyez que tous les peuples ont leur patron particulier qui les distingue les uns des autres, et par ce moyen on a conservé son identité nationale. Voyez l'Anglais: qu'il soit en Europe en Amérique en Asie ou en Afrique, le jour de St Georges lui rappelle qu'il est Anglais, et il veut être reconnu comme tel. L'Irlandais exilé ne saurait jamais laisser passer la St Patrick sans se rappeler le souvenir de la belle Erin patrie de ses Pères. Les Canadiens français dispersés dans les divers partis de l'Amérique se rassemblent le 24 juin chaque année à la St Jean B^t pour chanter à l'unisson "O Canada mon pays mes amours, et ils aiment à redire avec un légitime orgueil que le nom de Canadien après celui de Chrétien et de Catholique est le plus cher à leur cœur.

Le sauvages veut aussi montrer qu'il appartient à une tribu, qu'il chérit
 et le jour de la St Anne il s'échangerait pas son titre de Sauvage pour tous
 les titres du monde. Le peuple Acadien serait-il seul à méconnaître son
 existence nationale, et consentirait-il à s'effacer pour jamais de la
 liste des peuples? Quoi! le peuple Acadien dont l'histoire nous fait un
 récit si brillant de son courage, de sa énergie ne profiterait pas de cette
 circonstance solennelle pour protester contre une législation qui menace
 de nous engloutir, de nous faire disparaître comme peuple de la scène
 publique? Si l'Acadie n'aurait-elle plus d'enfants qui aimeraient à
 se rappeler ses gloires ses infortunes et ses triomphes? Le Nom
 Acadien qui a résisté sous les voûtes du Vatican et dans le palais
 de Notre Gouverneur Souveraine aussi bien que dans la capitale de
 notre Métropole la France, ce nom si cher et si doux au cœur
 d'un véritable patriote est donc destiné à périr!

Mais il n'en sera pas ainsi, le jour est arrivé où le mérite
 doit être reconnu et justice accordée. Aujourd'hui les peuples
 ont les yeux fixés sur nous, et se préparent à nous juger
 selon nos démarches. La patrie présente à sa défense ses
 enfants. Elle les a réunis en Convention pour prendre et défendre
 ses intérêts, elle attend d'eux un dévouement énergique et
 persévérant. Puis-je elle ne pas être trompée dans ses attentes
 et dans son état présent de défaillance. Puis-je elle recevoir
 la soutien qu'elle a droit d'espérer de ses enfants. Nos Pères
 Compositeurs de la foi et martyrs de la cause du Christ, qui
 donnent dans nos cimetières, seraient-ils déshonorés par
 de descendants dévotés!

Il s'agit Messieurs du choix et de l'adoption d'un patron
 national. Or je proteste au nom de la Patrie contre l'amendement
 à la résolution première qui propose que la St Jean B. soit
 choisie comme fête patronale des Acadiens, et j'oppose avec
 beaucoup de plaisir la motion de mon ami le D^r Chénier qui
 propose la fête de l'Assomption comme fête nationale. Il
 s'agit d'envisager cette question sous son véritable point de vue.
 Il ne faut pas se laisser tromper par de beaux et éloquentes
 discours qui peuvent facilement entraîner les auditeurs à
 suivre leur imagination plutôt que leur jugement. Rappelez-vous
 que plusieurs d'entre vous peut être ont perdu des causes fort
 justes par l'habileté et les sophismes d'un avocat adroit.
 J'espère qu'il n'en sera pas ainsi en cette circonstance.

On dit que la St Jean B. doit être choisie pour fête nationale des Acadiens et on allègue que cette fête se trouve à une époque de l'année où les habitants sont libres et où les élèves des collèges sont réunis, il serait beaucoup plus facile de chômer cette fête, à cette époque de l'année qu'en aucun autre temps. (raison de peu de valeur). Si nous devons considérer l'époque de l'année comme devant nous suffire dans le choix d'un patron national, je ne suis pas du tout de cet avis. Car le 24 juin les travaux du printemps sont loin d'être terminés dans les Provs, Maritimes et en est il autrement au Canada. Quant à la commodité des collèges, il me semble que dans ce cas il faudrait considérer les intérêts généraux avant les intérêts personnels et particuliers. Pour moi ayant un collège et un couvent dans ma paroisse, cette considération me flatterait beaucoup. Toutefois j'aurais volontiers le sacrifice de ces avantages en faveur du peuple en général qui ne pouvant assister en masse dans ces localités, aimeraient cependant se réunir le jour choisi pour chômer leur fête nationale et les élèves de retour dans leurs familles, contribueraient beaucoup à le relever l'éclat. On dit que la St Jean B. a été choisie par les premiers Acadiens et qu'elle s'est toujours célébrée depuis. Je me suis efforcé de trouver quelques preuves certaines à l'appui de cet avis, mais en vain. J'affirme donc que c'est un avis gratuit et qu'il n'a pas de fondement. Je me rappelle avoir vu quelque part que les Français fêtaient ce qu'ils appelaient la St Jean. Ce jour là on fait des feux de joie on chante des chansons et les enfants s'amusaient autour de ce feu. Toutefois personne n'aurait avancé que la St Jean B. est la fête nationale des Acadiens. Il paraît que l'origine de cette fête est due à un usage païen et que les évêques fr. ne pouvant la faire disparaître lui ont donné un nom chrétien pour le christianiser. Les premiers Acadiens ont pu imiter cet exemple, mais à part trois ou quatre paroisses acadiennes qui ont tenu ce

à fêter la St Jean B. depuis quelques années seulement
 cette fête n'a jamais eu le caractère national. As parois-
 séservies par de dignes missionnaires, Canadiens qui
 voulant commémorer le souvenir de leur pays ont introduit
 cette fête dans ces paroisses, et la conduite des Acadiens
 en participant à ces démonstrations ne saurait tout au
 plus que démontrer la soumission et l'obéissance tra-
 ditionnelle du peuple acadien envers ses prêtres qui
 étaient tout pour lui.

On dit aussi que par la Confédération nous sommes
 tous devenus Canadiens, et par conséquent il convient
 de n'avoir qu'une fête nationale, la St Jean B. Car ils
 sont tous Canadiens. Dans ce cas il faudrait que les
 Anglais et les Irlandais et les Écossais fussent invités à se
 réunir avec nous pour fêter une seule fête nationale, la
 St Jean B. Car ils sont tous Canadiens. Nous sommes
 heureux d'être unis étroitement à nos frères du Canada.
 Nous leur sommes unis par les liens du sang et de la
 religion sans parler de la Confédération, qui identifie
 plus ou moins nos intérêts politiques et civils. Cependant
 si pour conserver cette union traditionnelle il fallait sa-
 crifier sa nationalité, le nom d'Acadien, pour moi
 je n'hésiterais pas un instant et j'aimerais mieux
 encourir le déplaisir d'un frère, que celui de ma mère
 la belle Acadie. Quelques uns disent que si les Acadiens
 refusent de choisir la St Jean B. comme fête nationale les
 Canadiens Français cesseront de nous porter le même intérêt.
 La haute idée que j'ai de l'intelligence et de
 l'esprit du peuple Canadien ne me permet pas d'entretenir
 une telle opinion d'un peuple aussi juste et aussi raisonnable.
 Nous ne pouvons conserver leur religion leurs coutumes et leurs lois
 au prix de bien des sacrifices et par une énergie indomptable
 ils ont su faire respecter leurs droits comme peuple et main-
 tenant le peuple canadien français occupe une des premières
 places.

dans l'échelle sociale. Comment pourrait-il croquer
chez les Acadiens à qui a fait sa force et procure son indépen-
dance. Apprenons du peuple Canadien une leçon importante
pour notre conservation comme peuple et préservons à tout
prix notre caractère national d'Acadiens-Français.

Loi de nous la pensée outrageante que notre seule province
de Québec serait mortifiée de voir l'Acadie réclamer l'héritage
qui lui appartient à tant de titres.

On prophétise qu'à moins que St-Jean B. soit choisi comme patron
des Acadiens le luxe et l'intempérance ces deux fléaux de notre
race devroient nécessairement nous engloutir. J'ai beau-
coup de vénération pour le précurseur de M. J. mais il est pos-
sible d'être tempérant sans se couvrir de paille de chanvre et
sans manger des sauterelles. Diciturus M. le Presid. celle que
je viens proposer comme devant être notre patronne nationale
ne saurait avoir de rival. La Marie qui a servi de modèle
à tous les saints et qui les a tous surpassés en sainteté,
est encore aujourd'hui connue elle l'a été toujours la puissante
avocate auprès du trône de Dieu. Donc l'échange dont il s'agit
ne saurait en rien préjudicier à nos intérêts religieux et na-
tionaux. Nous sommes faibles nous avons besoin d'une
patronne puissante.

Permettez nous maintenant de vous signaler quelques uns
des motifs qui doivent vous engager à choisir l'Assomption
comme fête nationale des Acadiens, de préférence à la
St-Jean B. Les Canadiens ayant choisi la St-Jean B.
pour patron il me semble qu'à moins de vouloir confondre
notre nationalité dans la leur il est urgent pour les Acadiens
de se choisir une fête particulière. Il est bon de remarquer
que nous ne sommes pas les descendants des Canadiens
mais de la France, et par conséquent je ne vois aucun vain
qui nous engage à nous faire adopter la St-Jean B. comme
fête nationale. Et l'exemple de, Clergais, de, Intendant des
Ecosais des Allemands nous devons tenter de nous choisir
une fête qui nous rappelle notre origine, j'ose affirmer que
la fête de l'Assomption a toujours été et doit toujours être
la fête nationale des Acadiens descendants de la race fran-
caise. Loin xiii avait fait van de comair ses impie

à la Sainte Vierge et il voulait que la fête de l'Assomption
fut la fête nationale du royaume.

Ce peu d'années plus tard il eut vœu des colons prendre pos-
session de l'Acadie. Ils ont dû par conséquent emporter
avec eux les usages et les coutumes de leur patrie, et si
des circonstances malheureuses les ont empêchés de
choisir leur fête nationale d'une manière régulière il
est pourtant vrai de dire que la dévotion nationale des
Acadiens c'est la dévotion à Marie. Entrez dans nos églises
et à côté des saints ayez vous voyez un autel à Marie
orne et décoré avec plus de soin si c'est possible que l'autel
où réside le Sauveur. Entrez dans nos maisons acadiennes
et vous verrez que l'image de Marie occupe le plan d'hon-
neur dans le salon. Marie a un autel dans bien des familles
acadiennes et pendant le mois qui lui est consacré
son nom résonne partout. Ses mères acadiennes dans leurs prières
mettent toute leur confiance en Marie. Elles portent pour la
plupart le nom de Marie et elles aiment que leurs enfants portent
aussi ce beau nom de Marie.

Un autre puissant motif qui doit nous porter à adopter
la S^{te} Vierge pour patronne c'est que les évêques des provinces
maritimes réunis au premier concile d'Halifax il y a plus
d'un quart de siècle ont choisi la Vierge Immaculée pour
la patronne de cette Province ecclésiastique. De sorte que
en adoptant la Sainte Vierge comme patronne nationale
on ne fait qu'entrer dans les vues de nos prélats qui
ont pris à ce Concile et je ne doute pas que ce choix
soit bien par nos dignes évêques qui nous dirigent
aujourd'hui.

Maintenant mes chers Compatriotes vous êtes
venus de tous les points de l'Acadie et vous représentez
ici honorablement toutes les localités acadiennes. Mais
pourquoi êtes vous ici ? Vous y êtes pour travailler au bien
de votre chère Acadie. Bientôt à l'heure vous serez appelé
par M. le Président à enregistrer vos votes sur la question
dont il s'agit, le choix d'un patron national.

Votre démarche demande considération, et une sérieuse réflexion.
Vos compatriotes ont les yeux sur vous et s'attendent à

257

à un verdict en conformité avec leur sentiment de
patriotisme et d'attachement à leur chère Acadie.
votre vote est appelé à jouer un grand rôle dans l'ave-
nir de notre pays et j'ai confiance qu'aucun de vous
ne souillera cette page si importante de notre histoire
par un vote de trahison contre la cause acadienne.
Montrez par un vote indépendant et consciencieux que
vous êtes véritablement Acadiens et que vous voulez
rester Acadiens. Ne rougissez pas d'un titre qui vous fait
le plus grand honneur. Rappelez vous que nous avons
besoin à part la bienveillance et l'appui de nos frères du
Canada, de nous organiser pour défendre nos droits
religieux et nationaux. Messieurs lorsque la fameuse
question des écoles fut agitée dans cette province et que
nous fîmes appel à la Constitution fédérale pour défen-
dre notre religion et notre langue, quel furent notre
surprise et notre étonnement lorsque nous fûmes informés
que les Acadiens ainsi que les Catholiques des Prov.
Marit. étaient les seuls dont les intérêts nous a rapport
avaient été ignorés. Quel en a été le résultat? On nous
a abandonnés à nos propres ressources et à subir le
joug de l'injustice et de l'oppression. Donc Messieurs
nécessité pour nous de ne pas trop compter sur nos
voisins, qui ayant leurs propres intérêts à sauvegarder
poussent encore oublier l'existence de cent mille Aca-
diens qui eux aussi veulent rester Catholiques et
français. En faisant allusion à ce fait Messieurs
à n'est pas par esprit de critique ni de malveil-
lance, mais pour montrer que nous dans la Prov. Mar.
nous avons besoin de réunir nos forces pour protéger
nos intérêts particuliers, qui ne sont pas toujours à l'avan-
ce des circonstances, les mêmes que ceux de nos frères du
Canada. Donc Messieurs si vous voulez être accablés
avec joie à votre retour au milieu de vos compatriotes
et recevoir la bénédiction de vos mères et de vos
pères Acadiens, enregistrez vos noms sous la
bandière de Marie

Cette démarche tout à la fois patriotique et religieuse nous méritera les éloges de l'univers entier et réjouira et fortifiera nos compatriotes délaissés depuis des siècles. Oh qu'il sera beau de voir tous les Acadiens dispersés se réunir chaque année comme le font leurs frères du Canada pour célébrer leur fête nationale.

Alors l'Acadie sentira qu'il a des devoirs à remplir envers sa patrie et aide et encourage par les succès du passé il sera plus dévoué que jamais à l'avancement général de nos concitoyens. Qu'il se réunisse à concert national ou toutes les voix de la grande famille acadienne se réuniront pour chanter à l'unisson le Gaudeamus de Donato diem festum célébrant, sub honore beatae Mariae Virginis.

Oui non, oui, réjouissons alors dans le Seigneur en ce beau jour le 15 août et nous célébrerons l'Assomption de Marie au Ciel avec toute la pompe et la solennité dont nous serons capables. En ce jour nous oublierons nos oppressions et nos persécutions à la pensée que si nous sommes les dignes imitateurs de Marie dans l'adversité nous pourrions comme elle mériter d'être conduits par les Anges dans la Jérusalem céleste.

J'espère donc que par acclamation vous allez choisir la veille de l'Assomption pour patronne des Acadiens et que lorsque on vous demandera de lever le main, comme signe de votre approbation de Marie comme patronne de l'Acadie toute la main s'élèvera vers Marie.

Il était difficile de tronquer le long discours du P. Richard. C'est en vain que le Président Landry voulut opposer des raisons de peu d'importance. Suivit le discours du R. P. LeFebvre Sup. du Collège de Memramcook, mais rien ne put résister à l'éloquence du P. Richard. Sa cause était gagnée. C'est en vain que le R. P. Bourgeois revint à la charge en faveur de la S. Jean B. Il reconnaît qu'il a été toujours entêté ses condisciples dont plusieurs sont ici présents en savent quelque chose et son supérieur aussi. Il persiste donc dans son opposition à l'Assomption. Plutôt admettre la bonne S. Anne des Bretons, qu'on suspende la question on y reviendra plus tard. Il y eut encore plusieurs discours

C. honor. M. Arseneault, le P. Girouard, M. Urban Johnson, H. Poirier député prov. le R. D. Cormier. En une pour l'Assomption quelques uns pour la S. Jean B. Mais les accents du P. Richard ont été très enthousiasme dominant l'Assemblée. L'émotion était à son comble. On mit aux voix. Le Président M. Landry proclama le résultat. Toutes étaient en faveur de l'Assomption. Seuls M. Landry le P. Bourgeois et un ou deux autres pour la S. Jean Baptiste.

290

À peine les dernières paroles de la proclamation furent tombées que des applaudissements frénétiques s'élevèrent dans l'Assemblée. Le calme s'étant rétabli nous dans l'ouvrage de Ferd. Robidoux "Les Couv. nationales acadiennes". M. le Président demande à l'Assemblée de ratifier ce choix par un vote unanime. Toute l'assistance se lève pour manifester son acquiescement. puis nous assistons à une scène d'enthousiasme comme jamais nous n'en avons vue. Les braves succèdent aux braves, les bourgeois aux bourgeois, tout le monde est sous le coup de la plus vive émotion qui se traduit par des manifestations qui ébranlent le majestueux Collège St. Joseph jusqu'aux fondements. Puis trois honneurs sont successivement rendus par l'Assemblée en l'honneur de S. l'Assomption. puis pour le Président, pour le Sup. du Collège le P. Lefevre puis pour le P. Richard pour le Collège St. Joseph. Le Collège St. Louis, l'Épiscopat le Clergé, les Canadiens, et les braves remercient en l'honneur du Pape et de la Reine. etc.

Le P. Richard venait de remporter un éclatant succès, de cette première convention nationale des Acadmiens dont véritablement l'entrée du P. Richard dans la vie publique du pays. Il venait de se révéler conducteur du peuple. C'est vers lui que vont désormais se tourner tous les regards et se fonder toutes les espérances, rien d'important ne se fera dans l'intérêt des Acadmiens sans l'intervention de celui en qui s'est personnifiée l'Académie.

(1) Messieurs ceux qui sont en faveur de l'Assomption voudront bien lever la main. La majorité fut pour le 15 Août l'Assomption sauf quelques voix.

2530

qui porte le beau nom de Marie pour déposer à vos pieds
les vœux de vos enfants Académiques qui désirent mettre leurs
intérêts nationaux et religieux sous le puissant patronage
de Marie et s'enrober sous sa bannière maternelle
J'ai l'honneur d'être... de vos Graceries le très humble
et reconnaissant serviteur M. F. Richard Jr^{re}

J^r Bernard Baie St^e Marie 16th J^uin 1887.

La pétition ci dessus est par la présente approuvée.
+ Michael Honnan + J. Murray W. de S. Jean + R. M. Intyre
arch...? Halifax ex. r. chancelier
+ J. Rogers + J. Cameron
ex. r. Chatham ex. r. Rivest.

La 3^e séance de la Convention se tint dans la cour du Collège
là les 4 ou 6 mille personnes accourues de toute l'Acadie purent
prendre place au plein air. Il y eut des discours superbés. M. l'abbé
Poirion directeur du Collège St Louis figure sympathique prêtre dévoué à la
cause Acadienne : aussitôt que présenté fut acclamé avec chaleur.
Il traite de l'éducation, comme il avait quitté le bon pays de
France pour se dévouer à l'éducation des Acadiens on l'accueillit avec
vive émotion souvent interrompue par des applaudissements qui arrachent
à la multitude les paroles patriotiques de l'orateur. Il est regrettable
qu'on n'ait pu recueillir et conserver ses beaux discours. Après lui
l'abbé J. Pelletier puis M. H. S. B. Chevinard organisateur de la cour de
Québec... Alors le Président annonça à cette foule le choix qui avait
été fait du 13 Août pour fête Nationale du Peuple Acadien. J'espère
bien que ce choix sera acclamé par tout le peuple Acadien et que
l'Assomption sera partout fêtée avec enthousiasme et cordialité. Il n'en fallait
pas

Mais le P. Richard n'oublie pas les obligations et les égards qu'on doit avoir pour l'autorité constituée sur sa motion l'Assemblée diocésaine qu'on doit tout soumettre à l'approbation de l'épiscopat des Prov. Marit. Délégué à cette fin le P. Richard adresse une pétition aux Evêques de la Prov. ecclésiastique d'Halifax pour obtenir leur approbation sur les travaux de la Convention spécialement sur l'adoption de la fête de l'Assomption comme fête nationale des Acadiens.

Pétition
du P.
Richard

A Mgr. l'Archev. à M^{ss}. les Evêques de la Prov. eccl. d'Halifax.

Mes Seigneurs. A la Convention nationale des Acadiens tenue à Monramcook le 23 Juillet 1881 la question d'une fête nationale fut proposée à la considération d'une commission spéciale et de la Convention. dont le résultat fut le choix de l'Assomption de la gl^{re} Vierge comme fête des Acadiens. Les motifs qui nous engagèrent à nous choisir une fête particulière c'est afin d'encourager le peuple Acadien à marcher dans les voies du véritable progrès et de le maintenir dans l'esprit de foi et dans l'attachement à la religion de ses pères. Or il a semblé aux délégués de cette convention que nul choix ne serait aussi acceptable et aussi profitable que celui de la fête de l'Assomption. Cette fête rappelle aux Acadiens leur commune origine et au même temps le fait entrer dans les vues des Pères du premier Concile d'Halifax qui choisirent la Vierge immaculée comme patronne de cette Province ecclésiastique dont nous formons partie. le choix de ce saint honneur de proposer une résolution à l'effet de soumettre humblement notre choix à M^{ss}. Seigneurs les Evêques pour recevoir l'approbation et la bénédiction. Cette résolution ayant été adoptée à l'unanimité, Comme motif je profite de la union de nos frères dans cette partie de l'Acadie

260a

d'avantage, une vraie tempête de courras frénétiques enthousiastes de dévotion accueillant ces paroles. Il fallut longtemps pour que le calme fut rétabli. Alors a fut M. Ombrophore Bourgeois qui fit le plus magistral discours sur les avantages de l'éducation. M. Pascal Poirier puis M. Landry en anglais pour les nombreux étrangers anglais et irlandais distingués qui avaient honoré la Convention de leur présence. On lit diverses lettres d'excuses de n'avoir pu assister. Wilfrid Laurier. Hap. Bourassa etc.

4^e et dernière
séance

Le M. Bourgeois présente le rapport de la 2^e Commission sur l'éducation - adopté à l'unanimité sur proposition de M. P. Richard seconde par M. S. Poirier.

puis M. S. P. Chouinard représentant de l'Institut Canadien et chargé par lui spécialement de conférer au nom de cet Institut à M. Hon. P. A. Landry, au P. Lefebvre et au P. P. M. J. P. Richard la distinction de Membres honoraires de l'Association (avec honneur d'applaudissements). Le P. Richard exprime ses remerciements et sa motion ou envoie aux délégués de Québec l'expression de la plus vive reconnaissance du peuple Acadien.

Le P. Richard lit un rapport sur l'Agriculture, adopté, des remerciements sur motion du P. Richard et de M. P. Poirier sont votés au P. Lefebvre et au personnel du Collège et on s'ajourne en donnant des acclamations pour le Pape et la Reine. Ainsi se termina la première Convention Académique. Nous donnerons au chapitre suivant le rapport du P. Richard sur l'Agriculture et les moyens de la faire progresser au milieu de l'Acadie.

2^e Convention Le drapeau national
Le chant national

Visite du Délégué Apostolique.

Les Acadiens s'étaient réveillés de leur assoupissement. Ils s'étaient réveillés à eux mêmes comme un peuple qui veut exister, s'organiser, progresser. Ils avaient une fièvre nationale.

Mais ce n'est pas tout d'avoir une fièvre nationale. Les Acadiens formaient un peuple et une nationalité distincte dans la Confédération. Il leur fallait un signe de ralliement, un drapeau symbolisant les sentiments, portant dans ses plis, pour ainsi dire, l'âme de tout un peuple. Le choix de ce drapeau fut confié à une commission à la seconde Convention nationale.

Elle se tint dans l'Île du Prince Édouard à Miscouche une des plus anciennes et plus importantes paroisses de l'Île.
Le 15 Août 1884. La messe fut célébrée en plein air devant 5 mille personnes. Chaque paroisse Acadienne avait envoyé 5 délégués. Le P. Pichard fut élu le représentant de l'Île à la Convention. Il fut nommé Président de la Société de Colonisation fondée pour encourager le mouvement d'émigration vers les États-Unis, et pour diriger le courant d'émigrants vers les terres vacantes du Nouveau Brunswick. Il fallait des fonds, déjà ils arrivaient. Un des premiers

inscris, pour venir en aide aux Colons fut le P. Biron ancien directeur du Collège St Louis. Il envoyait 500 fr.

A cette Convention del le "Moniteur Acadien", on remarqua parmi les orateurs d'abord l'Hon. M. Landry puis M. l'abbé F. M. Richard l'énergique curé de St Louis une des plus forts appuis de notre nationalité et l'un des plus puissants orateurs du Dominion.

Rogersville avait envoyé 5 délégués. G. Arseneau Michel Savoie, A. Arseneau, L. Johnson, W. Cormier

Déjà cette mission du P. Richard prenait de l'importance. Le Saint sacrifice fut célébré en plein air devant 5000 personnes par le plus ancien prêtre Acadien, le P. P. Charles Boudreau et le sermon fut prononcé par le P. P. Cormier professeur du Collège de Memramcook.

M. le Président l'Hon. M. Landry prononça un admirable discours d'ouverture. Dès la première séance on aborda la question du Drapeau National à l'Assemblée. Toute la séance fut consacrée à la discussion de cette grave question.

Alors le P. Richard commença un magnifique discours. C'était un plaidoyer en faveur du drapeau de la Mère Patrie le drapeau aux trois couleurs (le blanc de Marie drapeau de la France)

le rouge du sacrifice du dévouement de la charité et le bleu de l'espérance, du ciel. Mais comme signe distinctif, une belle étoile d'or au milieu du bleu. L'étoile de Marie avec *maris stella*.

Discours de

P. Richard

M. le Président, et chers compatriotes

Nous sommes réunis pour la deuxième fois en convention dans l'intérêt du petit peuple Acadien si digne de votre sympathie et de votre dévouement. En 1881 nous avons décidé une question vitale, celle d'une fête nationale pour l'Acadie et notre choix a reçu depuis l'approbation unanime de nos évêques, ce qui nous autorise à la célébrer librement et nous donne l'assurance que l'Assomption de la ^{en sont confinsés} S^{te} Vierge sera pour les Acadiens, un jour de ralliement de joie et d'allégresse. En 1881 à la belle Convention tenue à Memramcook nous nous sommes organisés en armée rangée en bataille non pour faire la guerre à nos frères coreligionnaires, mais pour nous défendre contre toute attaque tentée contre notre autonomie nationale. Nous prétendons avoir droit d'existence sur le sol de l'Acadie défrichée et arrosée par les sueurs, les larmes et le sang de nos pères. Nous voulons respecter et faire respecter les justes aspirations des enfants des Martyrs de Grand Pré et de Port-Royal et nous sommes décidés à démontrer que l'Acadie, comme le Canadien, l'Anglais, l'Écossais et l'Écossais, a

des droits dans ce pays et qu'il est déterminé à les défendre
 contre toute tentative d'invasion. Dieu et mon droit...
 Honni soit qui mal y pense!.. Or une armée il faut un
 étendard. La bannière de l'Assomption naturellement sera
 portée avec un patriotisme religieux en tête de nos processions
 religieuses. Mais il nous faut un drapeau national qui flotte
 sur nos têtes aux jours de nos réunions ou célébrations natio-
 nales. Plusieurs formes de drapeau ont été proposées, je ne
 veux pas déprécier les suggestions faites à ce propos, mais
 je ne puis m'accorder avec ceux qui prétendent que nous devons
 choisir un drapeau tout à fait différent de celui qui repré-
 sente notre Mère Patrie. Le drapeau tricolore est le drapeau de la
 France dont nous sommes les descendants et ce drapeau a le droit de flotter
 par convention internationale dans l'univers entier. Pour nous
 Acadiens ce drapeau nous dit simplement que nous sommes
 français et que la France est notre mère Patrie, comme le drapeau
 irlandais rappelle aux Irlandais leur origine et leur patrie. Cepen-
 dant je voudrais que l'Acadie eût un drapeau qui lui rap-
 pelât non seulement que ses enfants sont français mais aussi
 qu'ils sont Acadiens. Je suggère donc et je propose aux délé-
 gués de cette convention le plan suivant du drapeau na-
 tional. Le drapeau tricolore tel qu'exécuté resait celui
 de l'Acadie en y ajoutant dans la partie bleue une étoile
 aux couleurs papales. L'étoile qui rappelle l'étoile de Marie

Marie stella servira d'écusson dans notre drapeau comme celui du Canada fait du drapeau anglais celui de la Confédération.

Monsieur le Président et Messieurs les Délégués ne vous semble-t-il pas que déjà vous êtes prêts à adopter ce drapeau qui réveille en vous le sentiment, que vous êtes et que vous devez rester Français et que vous êtes Acadiens et que vous voulez rester Acadiens et porter ce drapeau à la victoire. Dans l'avenir lorsque les ennemis voudront méconnaître nos droits, la vue de ce drapeau vous rappellera vos devoirs et nous encouragera et nous fortifiera dans le combat. Regardant l'étoile qui ornait votre étendard vous vous rappellerez que combattre sous l'égide de Marie c'est être assuré d'une victoire peut-être tardive mais certaine.

Pour ma part il me semble déjà entendu le battant de mon cœur à la pensée que l'Acadie ayant sa fête nationale va par notre choix autorisé posséder aussi un drapeau national qui flottera aux jours de nos réjouissances et nous servira d'étendard dans les combats que nous serons appelés à soutenir pour la défense de nos droits souvent méconnus et méprisés. Je demande à Monsieur le Promoteur de proposer au vote des Délégués le choix du drapeau de l'Acadie. J'espère que le plan que je viens d'élaborer obtiendra l'approbation de mes compatriotes acadiens. Le vote fut pris avec enthousiasme, les uns pleurant tous saluant ce choix avec allégresse. Le drapeau aux trois couleurs devint dès ce moment le drapeau de l'Acadie. avec l'étoile d'or - l'étoile de Marie

et un magnifique immense. ^{au 201^e} Il le déploie alors ²⁵⁹ aux
yeux ravies de tous. D'unanimes vivats, hurra, et des
acclamations sans fin saluent les 3 couleurs avec
l'étoile d'or sur le fond azuré. Le drapeau acadien
est hissé en face de l'église, c'est l'hon. M. Landry qui
préside cette cérémonie. Bientôt il se déploie à la brise
salué des détonations dont l'écho se répète au loin
dans la plaine au milieu des vivats enthousiastes d'un
foule en délire qui recommence sans cesse ses vivats
et ses applaudissements et ses acclamations.

Mais laissons en terminant la plume à l'honneur. L'hon.
Académicien M. Pascal Poirier qui raconte ainsi dans "la
Mimosa" du 18 nov. 1886 cette séance mémorable.

Il ne m'a été donné de voir une réunion d'hommes aussi
profondément émus que celle qui le 15 Aout dernier
se trouvait dans la grande salle du Couvent de Miscouic
pour décider de l'adoption d'un chant et d'un drapeau
par la nation acadienne. Quand le choix fut connu
et que M. l'abbé Richard s'avança, déployant sur
superbe drapeau tricolore toute la salle cinq cents délégués
venus de tous les points des 3 prov. marit. se leva et une
immense acclamation salua l'antique emblème de la patrie.
Puis les souvenirs se précipitant en foule les luttes les gloires les
écrasements du passé revenant à l'esprit et l'émotion gagnant
électrisant toutes les âmes on n'entendit bientôt plus que des
souples comprimés des sanglots et s'échappant de toutes les poitrines
tout le monde pleurant.

C'est que depuis 1713 c'était la première fois que le drapeau de
la France flottait sur la terre acadienne.

Pauvres exilés, martyrs de Grand Pré, de Port Royal, vos
âmes bienheureuses ont dû avec ce moment bien Dieu
avec une nouvelle étoile de espoir. Vos enfants et vous la
vivante peuple et faisant mentir ceux qui vous immolaient
avaient juré d'effacer pour toujours votre nationalité de
la terre. Le drapeau était labore une voix cria de
chant national! Notre chant national répéta-t-on de tous côtés.

crut-on de toutes parts. Alors de nouveau le P. Pelletier
d'une voix formidable entonna l'Ave Maria Stella, et tous
s'agenouillèrent à lui (1)

Le lendemain matin comme le bateau à vapeur
quittait la rade de Summerside pour Shediac
avec son pont couvert de passagers on entendit
au loin sur la mer et du rivage les échos de la
fanfare et de voix jouant l'air de l'Ave Maria Stella.
Un grand mast sur pavillon inaccoutumé flottait
dans la brise. Des vaisseaux de la rade en voyant
passer ce pavillon aux 3 couleurs rouge blanc bleu
avec l'étoile d'or dans le bleu le saluèrent du salut
militaire, et ceux qui étaient à bord avaient le
cœur gros d'émotion en voyant les vaisseaux d'An-
glettre saluer le drapeau de la France le drapeau
de l'Acadie.

avec le drapeau on avait adopté un insigne que l'on devait
porter à la boutonnière aux jours de fête et de réunion patrio-
tiques nationaux. Une banderole de soie bleu blanc rouge
avec l'étoile d'or entourée de rayons et un médaillon sur
lequel était en émail représenté un vaisseau voguant
à pleines voiles avec le mot Acadie sur son pavillon et au
bas la devise *Premier fait la force*.

Les questions du drapeau et du chant national absorbèrent toute
la Convention. Les autres questions passèrent au second plan
elles méritaient cependant l'attention, et le P. Pelletier y déploya
son éloquence. Chargé de la présidence de la 4^e commission
de l'Agriculture, il prononça un magnifique et intéressant discours
que nous réunissons avec ceux de la 3^e Convention.

(1) alors d'une voix vibrante d'émotion et devant le drapeau au drapeau
de sa fête l'abbé Pelletier entonna l'Ave Maria Stella. Une commotion
éléctrique parcourut l'assemblée - Un silence profond se fit pendant
un instant. Chacun retenait sa respiration, puis tombant d'un coup
l'ont représenté au drapeau. *Felix Celi porta...* or a sang de
médaille en strophes en français. *Acadie* nous ne vout le chant de
l'Acadie qui doit être adopté et retenu dans le fête n. de l'Acadie.

Quelques années plus tard se tenait la 3^e Convention ou Congrès Acadien, à la Baie St^e Marie. Mais le bon P. Pichas était absent. "L'on a eu à déplorer", disait le Monsieur Acadien dans son compte rendu du Congrès, on a eu à déplorer l'absence de M. l'abbé Richard, l'apôtre de la colonisation qui devait diriger les travaux de l'une des deux commissions et de l'abbé St. Doucet qui devait donner le sermon de circonstance. Et la dernière heure Mgr. Rogers leur avait interdit d'assister à cette Convention. Force leur fut de priver leurs compatriotes du concours de leur voix éloquente. Ce fâcheux contretemps a été vivement regretté. Le P. Pichas ne pouvant y prendre part envoya son rapport qui fut lu à la Convention.

La messe fut solennellement célébrée devant une concour, nombreux à 6 mille personnes. A l'offertoire le chant national Our Maris stella fut ravissant. La Grace Mgr. O'Brien archevêque d'Halifax s'excusant dans une lettre magnifique de ne pouvoir assister à la Convention. La lettre fut lue à l'assemblée avec plusieurs autres. Celle de Sir Hector Langevin etc. Le Président M. Landry présida

à l'assemblée les excuses du T. H. P. Lefebvre empêché par la maladie, et celles du P. Richard missionnaire de Rogersville bon pasteur bon patriote s'il en fut que vous connaissez bien que vous admirez et qui s'est trouvé dans l'impossibilité de prendre part que nous lui avions assignée dans cette Convention mais si sa personne est absente, soy, car ~~est~~ avec nous elle reste il nous a envoyé ses excuses et le rapport qu'il avait préparé, et qui sera lu publiquement.

Le P. Richard
et
l'Agriculture.

Le grand ^{Apôtre} ^(Missionnaire) de l'Acadie n'a rien négligé pour être utile à son pays. Il a

donné un élan considérable à l'agriculture dans

son pays. La Colonisation et l'Agriculture sont deux sœurs inséparables. Aussi le P. Richard a toujours été en tête de tous les mouvements qui avaient pour but d'améliorer l'Agriculture et l'encourager la Colonisation. Pendant 40 ans et a été président des sociétés d'agriculture il en a été l'âme dirigeante. Le premier il a encouragé l'industrie laitière en Acadie. Dans toutes les Conventions il était nommé rapporteur sur l'Agriculture et ses conférences ses rapports étaient toujours pratiques et intéressants. Les divers Gouvernements ont eu souvent recours à ses expériences et à son dévouement bien connus par sa ^{longue} carrière agricole. On l'a toujours considéré comme l'ami de l'ouvrier du Colon et de l'agriculteur Cultivateur. Aussi cette classe la moins considérée et la moins encouragée a toujours trouvé un défenseur hardi et habile dans le P. Richard connu comme tel dans tout le Canada. Fils d'un des premiers colons de la paroisse de St. Louis et qui est devenu un des cultivateurs les plus remarquables, il a été lui-même très respect pour le souvenir de son vénérable Père un Cultivateur aussi bien qu'un évangéliste.

Nous allons donner quelques extraits de ses discours ou rapports sur l'Agriculture.

(Extrait) Etude du P. Richard sur l'Agriculture (2^e Convention Ardoisienne)

Il a plu au comité d'organisation de cette belle fête de m'imposer la charge de faire un rapport sur l'Agriculture. Je suis bien de me trouver pressé de ce que l'on m'a assigné cette partie du programme. Je regrette cependant qu'un sujet si important n'ait été confié à des mains plus habiles. Je dois déclarer que ma tâche est passablement difficile puisque je viens à la suite de Messieurs les rapporteurs sur l'Education et la Colonisation qui ont sans doute formé notre jeunesse à se livrer corps et âme à acquiescer la science plutôt qu'à se lancer dans les forêts vierges, sans vouloir arrêter cet élan si désirable. Car personne plus que moi ne s'aperçoit de la nécessité de l'éducation primaire et commerciale et sociale. Je dois cependant attirer l'attention sur une autre profession non moins importante.

Je prétends que sans l'agriculture l'éducation et la colonisation sont impossibles. L'éducation est une chose noble, à l'avancement social et matériel des Ardoisiers, mais il faut que l'agriculture vienne en fournir les moyens. La colonisation également si digne de la considération et de l'encouragement de tout véritable patriote, ne saurait exister sans l'agriculture. Donc veuillez me permettre de placer l'agriculture au premier lieu de l'importance et du degré. Il est bien compris que je ne prétends pas que l'agriculture passe avant la religion, pas plus que nos intérêts matériels ne doivent être mis en parallèle avec nos intérêts éternels. Toutefois la religion doit à l'agriculture la dette de reconnaissance bien méritée qu'elle doit à nos braves hommes à leur bonheur.

Je meurs donc défendre la cause du laboureur de l'habitant des fermes. J'aimerais avoir l'élegance d'un Noëther, d'une Basse ou d'un Thibault pour vous porter à cœur cette belle et sublime vocation et pour flétrir les préjugés que les soi-disant savants et orateurs ont dans leur fort orgueil soulevé contre les véritables bienfaiteurs du pays.

(Le P. Richard fait un plaidoyer magnifique démontrant que l'Agriculture

a été pour les Acadiens leur salut dans le passé et
 qu'elle sera aussi leur salut dans l'avenir. C'est l'agriculture
 qui a sauvé la religion la langue les coutumes. Après la dis-
 persion les Acadiens au lieu de se rendre dans les villes et les
 châtiers s'enfonçant de nouveau dans les forêts défrichant de
 nouvelles terres formant de nouvelles paroisses bâtissant de nou-
 velles églises au tour de l'église et nouveaux villages - sur croix
 élevés l'autel de la croix et de nouvelles villes se fondent
 autour de ces croix - si l'agriculture a conservé notre religion notre
 langue la langue de nos pères la belle langue française.
 L'agriculture qui a été notre salut national dans le passé
 le sera également dans l'avenir. L'unique appui de la
 religion et la colonisation de l'éducation.

C'est l'agriculture qui soutient la religion. Construit les
 églises entretient le clergé. Sans l'agriculture la religion est
 perdue. C'est elle qui contribue à l'établissement et au maintien
 des maisons d'éducation, des jeunes laïcs qui se destinent
 au sacerdoce, qui soutient les couvents, j'en dis pas
 les collèges. Car nous n'avons plus l'avantage d'un prêtre
 qui soigne selon les instructions de l'évêque et l'exécute et
 celui de l'immémorial.
 A mes yeux qui dans la famille qui ne peut conserver sa langue
 car dans les villes les châtiers les usines c'est le parler anglais.
 Ce n'est donc que dans les campagnes chez l'agriculteur que
 la culture est indépendante et maîtresse de son terrain que
 son héritage précieux est conservé.

Qui est ce qui n'a pas admiré la franchise la candeur l'hon-
 nêteté la simplicité l'industrie et le dévouement de nos
 cultivateurs acadiens. Qui est ce qui n'a pas glorifié sa
 bienveillance sa politesse son hospitalité proverbiale. Eh bien
 je dirai après un orateur distingué du Canada. Le vrai
 type canadien ce n'est pas moi c'est lui. Qui le vrai
 acadien l'acadien de mérite le véritable bienfaiteur
 de l'Acadie a toujours été le cultivateur et il le sera
 toujours. Donc braves et courageux cultivateurs soyez
 fiers de votre position elle est noble elle est digne. Ne
 rougissez pas de votre visage de vos mains sudes et unies

par la pioche la hache la faux ou la charrue. Sont ces
 dehors que la classe instruite ou qui prétend l'être regarde
 avec mépris et dédain, on trouve les vrais patriotes
 les vrais citoyens les vrais chrétiens. Stimulez votre condition
 elle est digne des plus beaux génies des hommes les plus
 distingués. Attachez vous au sol qui vous a vu naître
 qui vous a nourris. Respectez ces terres arrosées par les
 sueurs les larmes et le sang de nos pères. Conservez reli-
 gieusement et scrupuleusement le patrimoine de vos aïeux
 Améliorez vos terres faites les produire davantage par
 des améliorations que l'expérience nous dit d'adopter.
 Apprenez à vos enfants à bien cultiver cultiver avec intelli-
 gence et discernement. S'ils voient que leur travail est re-
 compensé et si l'est toujours sur une terre bien cultivée, ils s'at-
 tacheront à la culture du sol et vous n'aurez pas la douleur de
 les voir s'expatrier au lieu de les voir vivre et mourir à l'ombre de
 l'église paroissiale. Ne divisez pas vos terres ^{ou subdivisez pas} à peine suffi-
 santes pour une famille, en quatre ou cinq portions. Qu'une
 petite terre fournisse les moyens pour coloniser, acheter et
 défricher de nouvelles terres qui seront une véritable acqui-
 sition pour l'avenir et pour établir la famille. Si un
 de vos jeunes gens pour quoi ne viendrait-il pas s'emparer du
 terrain qui le attend.

Si j'ai l'honneur de posséder votre confiance et d'être
 considéré comme votre véritable ami, je s'ambitionne cette
 faveur laissez moi vous engager fortement à vos attach-
 à la culture du sol. Engagez vous de terres, encore vier-
 elles vous appartenant comme premiers possesseurs du pays
 et vous sont offertes comme citoyens et sujets britanniques.
 Le drapeau qui vous abrite vous garantit la possession
 de vos propriétés et par conséquent ne pas en profiter. C'est
 manquer le patriotisme c'est ne pas être un vrai citoyen
 &c &c.

Les Congressistes avant de repartir et de se disperser ont voulu visiter les ruines des établissements des Français à la Baie St. Marie Port Royal Grand Pré etc. L'éloquent M. P. Poirier pendant une heure leur a retracé les poignants péripéties des victoires et enfin de la défaite des Français écrasés par le nombre de leurs ennemis, épuisés par leurs victoires mêmes puis l'écrasement la persécution et enfin la lamentable dispersion. Ils ont considéré (les larmes aux yeux) les rivages théâtre de la fatale embarcation les ruines des églises où les martyrs avaient été réunis, etc. la pousière la bazonnette sous le dos jusqu'aux embarcations. Avant de partir les Congressistes ont laissé \$4000 pour le monument Sigogne et les autres œuvres de la contrée. et on a décidé de se réunir à Arichat pour la future convention sous la présidence de P. Poirier Sénateur.

Le Pape envoya sa bénédiction aux Acadiens. M. Landry l'avait demandée au Souv. Pontife, il en fait part au P. Richard en lui faisant le rapport de la 3^e Couv. Mon cher P. Richard ... Le nombre la convention a été un succès, le ouvrage et le résultat j'en suis très content. Nous vous avons vivement regretté, votre absence a été remarquée par tout le monde. et déplore Pour l'occasion la lacune causée par votre absence n'a pas été remplie. Cependant j'ose espérer que ce sacrifice que l'on vous a imposé et que vous avez subi avec une résignation admirable resultera un bien pour notre petit peuple. J'ai reçu la bénédiction papale